

n° 85 - Octobre 2014







Sommaire

Edito et Conseils municipaux

- · L'édito du Maire
- Conseils municipaux

3 5

11

Commissions

Associations

25

Copamo

40

Taluyers tout simplement

42

Infos pratiques

50

Nouveau site internet

www.mairie-taluyers.fr

Le site de Taluyers est actuellement en renovation. Il convient de consulter, pour une période courte sur les quatre derniers mois de 2014, le site

www.mairie-taluyers.fr.
Adresse mail: mairie@taluyers.com

Direction de la Publication

Pascal Outrebon

Responsable de la Rédaction

Sylvie Roman Clavelloux avec l'aide des Commissions et Associations

Comité de lecture

la Commission Animation et Communication, les bénévoles correcteurs et Céline

Création et impression

FBW Impressions 69440 TALUYERS



Imprimé sur papier PEFC





Un nouveau mandat de six ans pour servir Taluyers.

Chers Talusiens,

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée en espérant que chacun ait pu se ressourcer à Taluyers ou ailleurs dans les meilleures

conditions pendant cette période estivale.

La météorologie n'a pas été une alliée facile; elle a eu au moins le mérite de nous garder un paysage parfaitement verdoyant... L'actualité du monde nous a démontré qu'il a toujours autant de mal à vivre sa « Tour de Babel » et qu'il trouve toujours l'occasion de se déshumaniser, notamment, dans le conflit israélo-palestinien jusqu'au-boutiste, cruel et inextricable, et où l'assassinat de Yitzhak Rabin a été catastrophique pour le processus de paix à l'époque enclenché, notamment dans le nouveau théâtre ukrainien sans solution apparente, en Afrique Centrale, en Syrie et en Irak; dans tous les cas de nombreuses victimes civiles paient de leur vie et de leurs souffrances la folie de quelques hommes, les leçons de l'Histoire n'engendrent toujours pas la sagesse et la modération.

Pour ce qui est de notre beau pays, nous avons le bonheur de ne pas connaître ces affres, certes, mais nous sentons bien que cette crise économique et sociale se dégrade encore et peine, davantage que chez nos voisins, à s'estomper. Les risques géopolitiques actuels n'arrangent rien, bien entendu.

Lourdeur administrative, surabondance des normes, immobilisme de nos dirigeants, corporatisme et perte de conscience de l'intérêt commun pour les concitoyens stoppent, pour l'instant, tout espoir de rebond.

Ces dernières années, la classe politique nous a beaucoup gâtés par son manque de clairvoyance, de courage, de compétence et par son esprit trop partisan alors qu'il nous faudrait des leaders charismatiques, audacieux et capables de porter un message fort sur l'essentiel des réformes à mener et de ne pas en changer.

... J'ai appris cet été que 90% de nos députés n'avaient jamais travaillé en entreprise... Que notre représentation nationale ait une bonne connaissance pratique de l'économie de marché, des contraintes de l'entreprise, de l'emploi paraît tellement crucial pour prendre les bonnes décisions et relever les défis actuels.

Au résultat, le mouvement de désaffection des citoyens envers la politique continue de croître.

Les élus ont à relever le défi de la confiance pour réconcilier les citoyens avec l'action publique.

Nous, élus locaux, sommes attendus en tant qu'acteurs de proximité, organisateurs du quotidien et responsables de la tranquillité publique.

Vous attendez de nous d'être au service de la qualité de vie (propreté de la commune, espaces verts, infrastructures adaptées et entretenues, écoute et réactivité…) d'avoir le souci de l'honnêteté, le sens de l'action, la vision et la rigueur. Ce nouveau mandat 2014-2020 débute avec la réduction des dotations financières de l'État aux collectivités dont on peut supposer qu'elle va s'accentuer dans les années qui viennent. L'affaiblissement financier des collectivités fait peser un risque sur l'économie du pays, tant l'investissement public irrigue l'activité des entreprises ; la clé d'un retournement est pourtant dans le retour des investissements.

Nous sommes heureux que nos engagements de dépenses d'investissements importantes pour Taluyers soient derrière nous (infrastructures associatives et sportives en Berthoud, Jardins PIE X, achat de rez-de-chaussée commerciaux, vestiaires du foot, toilettes publiques, extension de la cantine scolaire...) Notre défi sera maintenant de répondre aux besoins de la population tout en limitant, par une gestion rigoureuse, les dépenses de notre collectivité.

Nous devrons, plus que jamais, orienter notre action sur l'efficacité de la dépense publique tout en continuant à développer nos territoires, communaux et intercommunaux, de manière durable et moderne.

La réforme des territoires engagée (diminution du nombre de régions, disparition programmée des départements, regroupement des petites communes et des petites intercommunalités, mutualisation) doit nous convaincre encore de son efficacité et des réelles économies d'échelle à obtenir

Évidente dans certains cas pour éviter lourdeur et doublons, elle devra être ouverte au débat et adaptée aux réalités de terrain.

En effet, il pourra être dangereux de dévitaliser les conseils généraux en zone rurale et, au niveau des intercommunalités encore parfois mal comprises par nos concitoyens, il faudra prescrire le respect des bassins de vie à taille humaine. Nous avons appris depuis quelques années à travailler ensemble dans la proximité, l'esprit de responsabilité et la réactivité. Cela est efficace et n'est pas coûteux et je me méfie des réformes imposées par le haut, administratives, générales, uniformes et théoriques.

Sur ce territoire mornantais, je suis de ceux qui veilleront au grain ; l'intercommunalité doit s'appuyer sur ses communes membres et rester à taille humaine proche du terrain, sinon le déséquilibre et l'éloignement provoqueront désaffection des élus et des citoyens pour la chose publique.

Vos nouveaux élus sont déjà bien sensibilisés aux problématiques majeures de début de mandat et je les invite fortement à participer aux séquences de formation qui leur sont proposées. Les réunions abordent les thèmes majeurs de l'exercice d'un mandat : la gestion et les finances

locales, l'administration générale, l'urbanisation toujours en mouvement avec notamment la loi ALUR, l'environnement, les risques...

Cet exercice d'élus est difficile et ils doivent être nécessairement préparés pour traiter les dossiers de votre collectivité en connaissance de cause.

Cette équipe est en marche, avec des élus expérimentés et les autres qui apprennent vite. J'attends d'eux qu'ils soient porteurs d'idées, qu'ils pointent les dysfonctionnements et fassent des propositions d'amélioration, qu'ils soient dans le dialogue et le respect de l'autre, dans le souci de bien faire, qu'ils soient présents.

Chacun des adjoints dispose d'une grande autonomie dans sa délégation; chacun s'exprime autour de la table, chaque lundi soir; il y a débat et ensuite, il faut faire le tri et trancher et c'est mon rôle.

La décision étant prise, il faut faire le boulot sans tarder, confier la mission aux agents de la collectivité et ne pas se reposer vingt fois la question pour aller véritablement de l'avant.

Les périodes de tensions nationales et internationales sont toujours propices à la réflexion, aux remises en question et à l'adaptation.

Il nous faut, à tout niveau, garder bon sens et espoir.

Bonne rentrée à tous et sachons profiter des plaisirs simples que la vie nous offre ; le temps est le maître du jeu, il passe, il n'attend pas, il ne repasse pas ; chaque jour est important.

Le Maire Pascal OUTREBON.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 12 Mai 2014

• Formation des élus

Afin de garantir le bon exercice des fonctions d'élu local, la loi a instauré un droit à la formation au profit de chaque élu.

Dans les 3 mois du renouvellement de l'assemblée, une délibération détermine les orientations de la formation et les crédits ouverts à ce titre.

Les crédits sont plafonnés à 20 % du montant maximum des indemnités de fonction susceptibles d'être allouées aux élus. Pour 2014, le budget alloué aux actions de formation pour les élus s'établit à 1 000 €.

Chaque élu pourra bénéficier, pour la durée du mandat, des droits à la formation selon ses souhaits, à la condition que l'organisme soit agréé par le ministère de l'intérieur.

Les thèmes privilégiés seront, notamment en début de mandat et par ordre de priorité :

- Finances, urbanisme, action sociale
- Vie associative, sécurité des bâtiments.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- APPROUVE les orientations données à la formation des élus de la collectivité, telles que présentées ci-dessus.

• Création d'emplois non permanents pour besoins saisonniers

Pendant les congés d'été, les agents territoriaux du service technique se trouvent en effectif réduit au moment où le travail est important : arrosage des fleurs, entretien des espaces verts et des bâtiments communaux.

En conséquence, il est nécessaire de procéder au recrutement d'agents contractuels sur un emploi saisonnier pour besoin occasionnel, selon l'article 3, alinéa 2 de la loi du 26/01/1984. Il est proposé de créer les emplois non permanents pour besoins saisonniers dans les conditions suivantes:

- Un emploi non permanent à 35 heures hebdomadaires du 7 juillet 2014 au 22 août 2014.

Monsieur le Maire rappelle que ces emplois saisonniers s'adressent aux jeunes talusiens qui viennent épauler les agents techniques pendant les congés. Peu de candidats se sont manifestés pour l'instant. C'est une expérience citoyenne très intéressante pour ces jeunes qui, souvent, changent leur vision de la collectivité à l'issue de leur semaine de travail.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- CREE les emplois non permanents à temps complet pour besoins saisonniers tels qu'indiqué ci-dessus ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à fixer le niveau de rémunération des agents recrutés par référence à l'échelle indiciaire du grade d'adjoint technique de 2ème classe, 1er échelon.
- Désignation d'un délégué chargé de représenter la commune au sein de l'association ALCALY (Alternative au Contournement Autoroutier de Lyon) Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner le délégué représentant la commune au sein de l'association ALCALY (Alternative au Contournement Autoroutier de Lyon).

M. Charles JULLIAN précise que c'est une association d'élus qui leur permet de se regrouper et d'être une force de proposition face à l'Etat. A propos de l'A45, les recours ont été épuisés, désormais l'association se concentre sur les mesures compensatoires.

Monsieur le Maire précise que le rôle des élus est d'être des partenaires vigilants. Le souhait adressé au représentant de la commune est qu'il informe le conseil municipal et puisse aussi rapporter la position des élus talusiens au sein de l'association. Monsieur le Maire propose la candidature de M. Charles JULLIAN en qualité de titulaire et celle de M. Jean-Pierre MARCONNET en qualité de suppléant.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à bulletins secrets:

- DESIGNE à l'unanimité (19 voix) M. Charles JULLIAN délégué titulaire au sein de l'association ALCALY
- DESIGNE à l'unanimité (19 voix) M. Jean-Pierre MARCONNET délégué suppléant au sein de l'association ALCALY.

Désignation du représentant de la commune à la Commission Locale d'Information et de Surveillance pour la décharge de Montarcis

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner le délégué représentant la commune au sein de la Commission Locale d'Information et de Surveillance pour la décharge de Montarcis.

Monsieur le Maire propose la candidature de M. Charles JULLIAN.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à bulletins secrets:

- DESIGNE à l'unanimité (19 voix) M. Charles JULLIAN délégué titulaire au sein de la Commission Locale d'Information et de Surveillance pour la décharge de Montarcis.

• Tour de table

Monsieur le Maire

- Un tour du village a été effectué afin d'identifier les lieux à désherber. Dans la démarche visant à limiter les pesticides, seuls trois endroits ont été identifiés comme susceptibles d'être désherbés chimiquement : une partie du parking en gore du Prieuré, une partie du square de la Mairie et le cimetière.
- Le plus grand local commercial et le local pour la Poste sont livrés hors d'eau. Des devis d'aménagement ont été sollicités. La mairie active ses réseaux pour nouer des contacts avec des professionnels susceptibles d'occuper ces locaux d'ici la fin de l'année.
- Un projet de crèche privée sur Taluyers a été présenté en mairie, des réponses et des précisions en matière d'urbanisme sont à apporter au porteur de projet.
- L'enquête sur les besoins en matière de périscolaire est en cours d'analyse, pour l'instant, il n'y a qu'environ 15 % de réponses.
- Un coordonnateur scolaire et périscolaire à temps non complet est en cours de recrutement, dans le cadre d'une

réorganisation du service.

- Le parking enherbé derrière la Maison des Associations est désormais utilisable.
- Une consultation a été lancée pour le changement du site Internet avant l'été.
- Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les associations partenaires seront rencontrées avant la fin du mois de juin pour affiner la collaboration avec la mairie.

Marc MIOTTO

- Pour la réfection de voirie du chemin de la Rosette, financée par la COPAMO, la première partie en pente sera réalisée en enrobé, ensuite la partie plate sera en bicouche et enfin la zone de carrefour sera de nouveau en enrobé.

Monsieur le Maire indique qu'il n'est pas convaincu par la nécessité de rendre carrossable la partie qui mène à la Zone de la Ronze.

- Il est nécessaire de matérialiser l'entrée et la sortie du parking enherbé et de réglementer son utilisation et y interdire les caravanes et les poids lourds.
- Le nouvel architecte des bâtiments de France sera reçu en mairie et les orientations du mandat lui seront présentées.
- Le bassin de rétention, route de Saint Laurent d'Agny, va faire l'objet d'une réunion entre le SYSEG et le bureau d'études (IRH).

Sylvie ROMAN CLAVELLOUX

- Lors des rencontres organisées avec les associations, seules sept sur la vingtaine qui a été contactée se sont rendues en mairie pour échanger avec les élus. C'est dommage.
- Des remerciements sont adressés aux « relecteurs » du Taluyers Infos.

Jean-Pierre MARCONNET

- Demande s'il y a des remontées de la part de concitoyens à propos des bus du Département qui circulent, notamment le week-end, avec peu de personnes à bord et parfois à des vitesses excessives.

Monsieur le Maire propose d'adresser un courrier à la MDR de Mornant en leur relevant ces éléments.

Loïc TAMISIER

- Un logement social est vacant, un T3 rue de la Gaillardière.
- Une rubrique « Solidarité » serait à intégrer au futur site Internet.

Charles JULLIAN

- L'association « A deux prés de chez vous » sera reçue le jeudi 15/05 à 8h30.

Odile BRACHET

- La commission Ecole se réunira jeudi 15/05 à 19h00. L'animatrice de l'espace jeunes sera présente.

Véronique GOUTTENOIRE

- demande si le projet de bicross est abandonné.

M. Yves CUBLIER répond qu'une nouvelle réflexion sera engagée en 2014 pour une éventuelle réalisation en 2015.

M. Marc MIOTTO indique que le problème du bicross est que c'est un projet très technique et touchant une tranche d'âge très particulière. Pour répondre à une activité plus intergénérationnelle, un projet de parcours de santé, incluant aussi une activité vélo, est proposée. Cela dénaturerait moins le terrain et serait moins coûteux.

Monsieur le Maire propose qu'un groupe de travail en lien avec les commissions jeunesse/urbanisme/aménagement de l'espace puisse être constitué pour travailler sur le projet.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du Lundi 7 Juillet 2014

Service périscolaire – Organisation et approbation du règlement intérieur

Par délibération en date du 24 février 2014, le Conseil Municipal a approuvé le principe de la municipalisation du service de garderie périscolaire à compter du 1er septembre 2014.

La présente délibération consiste à préciser les conditions de transfert du personnel, l'organisation du service et le règlement intérieur du service périscolaire.

A-Condition de transfert du personnel

Lorsque l'activité d'une entité économique employant des salariés de droit privé est, par transfert de cette entité, reprise par une personne publique dans le cadre d'un service public administratif, il appartient à cette personne publique de proposer à ces salariés un contrat de droit public, à durée déterminée ou indéterminée selon la nature du contrat dont ils sont titulaires.

Sauf disposition légale ou conditions générales de rémunération et d'emploi des agents non titulaires de la personne publique contraires, le contrat qu'elle propose reprend les clauses substantielles du contrat dont les salariés sont titulaires, en particulier celles qui concernent la rémunération.

En cas de refus des salariés d'accepter le contrat proposé, leur contrat prend fin de plein droit. La personne publique applique les dispositions relatives aux agents licenciés prévues par le droit du travail et par leur contrat.

La commune proposera aux six salariés de l'association en C.D.I. la signature de contrats de droit public à durée indéterminée qui reprendront à minima la durée hebdomadaire de travail identique au contrat précédent et la rémunération nette inchangée.

B-Organisation du service

L'encadrement du service périscolaire sera assuré par un coordonnateur scolaire et périscolaire qui aura comme mission :

- L'encadrement du personnel intervenant dans les écoles (ATSEM, agents de cantine, agents d'entretien, agents du périscolaire),
- La gestion des inscriptions du restaurant scolaire et de la garderie périscolaire,
- Le bon fonctionnement :
- du restaurant scolaire
- de la garderie périscolaire
- de la Maison des Associations, de la Salle d'Animation et du Local jeunes
- du lien avec le centre de loisirs et les associations intervenant dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires

Le Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion du Rhône, réuni en date du 17 juin 2014, a émis un avis favorable à ce projet d'organisation du service périscolaire.

C- Le règlement intérieur

Annexé à la présente délibération, ce document reprend les principaux éléments du règlement intérieur en vigueur sous l'égide de l'association Loisirs Temps Jeunes.

- La Garderie Périscolaire de TALUYERS accueille les enfants de 4 ans révolus ou de moyenne section jusqu'au CM2.
- Les tarifs sont les suivants :

Tarifs 2014 / 2015	QF < à 650	Entre 650 et 1220	> à 1220
De 15h45 à 16h30	0,8€	0,9€	1€
La ½ heure à compter de 16h30	1,35€	1,55€	1,75€

- L'accueil se fait le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 15h45 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Nous vous rappelons que les portes ferment à 18h30.

Le mercredi, la Garderie périscolaire accueille de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 12h30.

-Le matin, l'accueil se fait dans les locaux de l'école élémentaire, salle de la Garderie Périscolaire.

Le soir, les enfants doivent être récupérés dans différents lieux selon leurs âges.

- En cas de maladie de l'enfant, le temps de garde ne sera pas facturé si le service a été informé dans la journée et si un justificatif écrit est fourni.
- Il est possible d'annuler occasionnellement une garde à condition d'en informer le service 24h à l'avance par téléphone (possibilité de laisser un message sur le répondeur). Les absences non signalées seront facturées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE les conditions de transfert du personnel lié à la municipalisation du service périscolaire
- APPROUVE les modalités d'organisation du service périscolaire
- APPROUVE le règlement intérieur et les tarifs du service périscolaire.

Réforme des rythmes scolaires – Convention avec les associations

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, la commune de Taluyers a choisi d'appliquer, à compter du 2 septembre 2014, les horaires scolaires suivants :

- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30/11h30 et 13h30/15h45
- mercredi de 8h30 à 11h30

Les horaires d'accueil du périscolaire ont été dimensionnés de façon à accueillir les enfants dès 15h45 afin de prendre en compte le raccourcissement de la journée scolaire.

Parallèlement, afin d'enrichir les temps d'accueil périscolaires, les associations et structures locales ont été sollicitées afin qu'elles ajustent les horaires de leurs activités à la fin de la journée scolaire pour accueillir les enfants désireux de s'y inscrire.

La Commune leur confie l'animation d'activités, leur met à disposition des locaux et souhaite formaliser ce partenariat par le biais d'une convention.

Celle-ci prévoit que les parents des enfants qui participent aux activités règlent directement le coût de la prestation auprès de l'association.

Les conditions de l'intervention de l'association sont précisées dans la convention (Nature de l'activité, durée hebdomadaire, lieu d'intervention, etc...).

Pour toutes les activités mises en place à destination des enfants, l'association s'engage à agir en conformité avec les réglementations applicables que ce soit en raison des risques liés à la nature de l'activité ou des risques liés au déplacement des enfants en dehors de l'enceinte scolaire.

L'association assure la responsabilité des enfants dès que ceux-ci sont remis aux animateurs, pendant toute la durée de l'activité (Les conditions de prise en charge et de décharge des enfants sont précisées dans une annexe à la convention).

La Commune assure la responsabilité du groupe d'enfants :

- entre la fin du temps scolaire et la remise des enfants aux animateurs, selon les modalités décrites dans la fiche d'activités
- entre la fin de l'activité et l'entrée au service périscolaire municipal, uniquement pour les enfants inscrits, selon les modalités décrites dans la fiche d'activités

L'association doit fournir à la mairie de Taluyers le listing complet des enfants (nom, prénom, âge et coordonnées des parents) 3 jours ouvrés avant le démarrage de l'activité.

En cas d'absence des animateurs rendant impossible la tenue de l'activité, l'association se charge d'informer dans les meilleurs délais les parents des enfants inscrits ainsi que le coordonnateur périscolaire de la commune de Taluyers de façon à anticiper la gestion du service périscolaire.

Toute inscription ou désinscription en cours d'année scolaire doit être absolument signalée au coordonnateur périscolaire communal.

La Collectivité et l'association effectueront une évaluation conjointe à échéance déterminée par les parties portant sur les prestations réalisées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE la convention type de partenariat entre les associations et les structures locales pour la mise en place d'activités après le temps scolaire
- AUTORISE Monsieur le Maire à la signer

Inscriptions aux activités des associations de Taluyers – Fixation du taux d'aide

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les associations et structures locales ont été sollicitées afin qu'elles ajustent les horaires de leurs activités à la fin de la journée scolaire pour accueillir les enfants désireux de s'y inscrire.

Afin d'accompagner cette démarche et favoriser l'accès à ces activités, la mairie de Taluyers propose, par l'intermédiaire d'un « Passeport ETAPE » (Encouragement Talusien aux Activités PériEducatives), une aide financière aux familles qui inscrivent leurs enfants auprès des associations ou des structures locales.

Le prix de l'activité est réglé directement auprès des associations qui gèrent les inscriptions. Au vu d'un dossier qu'elles auront complété et remis aux familles, celles-ci remettront en mairie un dossier de demande accompagné des pièces justificatives (copie de l'avis d'imposition de l'année n-1, copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois, copie du livret de famille, RIB).

Après examen du dossier, la Commune versera, par mandat administratif, la participation aux familles bénéficiaires.

La participation communale sera déterminée en fonction des critères suivants :

Quotient familial	< ou = 800	> 800
Taux d'aide	60 %	40 %



Il est précisé que la participation communale ne pourra concerner qu'une activité, par an, pour un même enfant. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité:

- APPROUVE la création d'un passeport associatif dénommé ETAPE
- ADOPTE le principe de versement d'une participation financière par la commune de Taluyers, lors de l'inscription d'un enfant talusien dans les associations et structures locales concernées par la réforme des rythmes scolaires
- DIT que les enfants domiciliés sur la commune de Taluyers et scolarisés de l'école maternelle au CM2 sont concernés
- DECIDE d'appliquer les modalités de calcul de cette participation comme vu ci-dessus

•Dossier de subvention auprès du Département du Rhône pour les amendes de Police

Les subventions au titre des amendes de police sont versées par l'Etat mais réparties par le Conseil Général.

La subvention attribuée à chaque commune est plafonnée en fonction du nombre de demandes et les projets doivent être réalisés en 2014.

Les opérations subventionnées doivent contribuer à la sécurité routière et ne peuvent pas faire l'objet d'un financement en même temps au titre du contrat pluriannuel avec le département.

Il est proposé de demander une subvention au titre des amendes de police pour les projets suivants :

- Marquage et aménagement de sécurité route de Berthoud pour les accès au groupe scolaire et aux différents bâtiments publics, rue des Blanchardes, « dents de requin » rue des Fontaines et le plateau d'intersection rue de la Mairie et rue de la Grange.

Les passages piétons, les bandes stop, les « dents de requin » et les « Cédez le passage » sont prévus en résine à froid.

Le plan de financement serait le suivant :

DÉPENSES HT		
Travaux de sécurisation (marquage)	13 694,75	

RECETTES	
Département du Rhône	2 738,95 €
Autofinancement	10 955,80 €

Le Conseil Municipal, l'exposé du Maire entendu et après en avoir délibéré, à l'unanimité

- APPROUVE le plan de financement annexé à la présente délibération ;
- SOLLICITE de la part du Département du Rhône, dans le cadre de la répartition des amendes de police, une subvention de 2 738,95 € pour les projets exposés ci-dessus
- AUTORISE Monsieur le Maire à présenter les dossiers correspondants.

• Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable

Charles JULLIAN présente les grandes lignes de ce rapport :

- Délégation par affermage à VEOLIA EAU jusqu'au 30 novembre 2022
- 24 138 habitants concernés, 10 510 abonnements domestiques dont 1 000 à Taluyers
- Ressources en eau : 1 604 993 m3 (provenance nappe du Garon) et 5 226 m3 importés
- Longueur du réseau : 282 983 mètres linéaires dont 3 233 mètres linéaires renouvelés en 2013
- Pour 2013, le prix de l'eau pour une facture de 120 m3 n'a pas augmenté
- Qualité de l'eau : taux de conformité de 100 %

• Motion de soutien à l'Association des Maires de France pour alerter les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros qui sera décliné sur les années 2015-2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer de 11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources.

En effet, la seule alternative sera de procéder à des arbitrages douloureux affectant les services publics locaux et l'investissement du fait des contraintes qui limitent leurs leviers d'action (rigidité d'une partie des dépenses, transfert continu de charges de l'Etat, inflation des normes, niveau difficilement supportable pour nos concitoyens de la pression fiscale globale).

La commune de Taluyers rappelle que les collectivités de proximité que sont les communes et leurs intercommunalités sont, par la diversité de leurs interventions, au cœur de l'action publique pour tous les grands enjeux de notre société :

- elles facilitent la vie quotidienne de leurs habitants et assurent le « bien vivre ensemble » ;
- elles accompagnent les entreprises présentes sur leur territoire :
- enfin, elles jouent un rôle majeur dans l'investissement public, soutenant ainsi la croissance économique et l'emploi. La diminution drastique des ressources locales pénalisera à

terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

En outre, la commune de Taluyers estime que les attaques récurrentes de certains médias contre les collectivités sont très souvent superficielles et injustes.

C'est pour toutes ces raisons que le conseil municipal de Taluyers, à l'unanimité, soutient les demandes de l'AMF :

- réexamen du plan de réduction des dotations de l'Etat,
- arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- réunion urgente d'une instance nationale de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

• Tour de table

Loïc TAMISIER

- Pour la canicule, une distribution de dépliants a été effectuée aux élèves de l'école élémentaire et aux membres des deux clubs d'anciens, ainsi qu'un affichage dans les commerces. - Fin septembre, une réunion avec le CCAS de Soucieu doit permettre la mise en place de l'Analyse des Besoins Sociaux (ABS) sur la commune.

Séverine SICHE CHOL

- Lors de l'Assemblée Générale de Loisirs Temps Jeunes (périscolaire), seules 5 personnes présentes sur 80 familles adhérentes. La dissolution de l'association a été votée.

Marc MIOTTO

- Voirie : l'opération des Points à Temps Automatiques gérés par la COPAMO a commencé
- Les travaux du chemin de la Rosette et des Perrières vont débuter le 15 juillet
- Il est envisagé des travaux de marquage au sol cet été au centre-village, autour des écoles et au niveau des carrefours dangereux.

SOBAT PEREIRA

MACONNERIE GENERALE
NEUF & RENOVATION
JOINTS de PIERRES
ISOLATION
AMENAGEMENT
INTERIEUR EXTERIEUR

ZA de la RONZE 241 rue des Carrières 69440 TALUYERS

04.78.51.14.91

sobat@9business.fr

Recyclage des déchets, Les agriculteurs sont aussi concernés.

Bilan de l'opération de collecte des plastiques agricoles, organisée les 31 mars et 1er avril 2014 sur le Pays Mornantais

Cette opération est organisée par la Communauté de Communes du Pays Mornantais (COPAMO) depuis 2002 dans le cadre de ses actions en faveur de l'agriculture.

1) La participation des agriculteurs

Au total, 120 exploitations agricoles ont participé à l'opération (111 en 2013)

- 61 agriculteurs ont apporté des plastiques sur le site de St Laurent d'Agny
- 59 agriculteurs ont apporté des plastiques sur le site de St -Didier-sous-Riverie.

Certaines exploitations (en cas de céréaliers et arboriculteurs) ne participent pas, n'utilisant pas les plastiques collectés.

Des attestations ont pu être remises à ceux qui le souhaitaient pour justifier de la bonne élimination de leurs déchets notamment dans le cadre de l'agriculture raisonnée ou de certains labels.

Une aide technique pour le bon déroulement de l'opération a été apportée par :

- Le GAEC de la Rosée du matin (St Laurent d'Agny)
- Les services techniques de la commune de St Didier sous Riverie
- Les brigades vertes pour le nettoyage des 2 sites après l'opération
- La SICOLY pour la diffusion de l'information

Comme l'année dernière, on dénote une forte mobilisation des agriculteurs, qui considèrent cette opération très utile.

2) Les matériaux collectés et leur traitement

56 tonnes de plastiques ont été collectées au total (56 tonnes également en 2013)

- Les plastiques en polyéthylène : 44 tonnes sur les 2 sites (42 tonnes en 2013)

Les films de serres, d'ensilage, d'enrubannage, de paillage, les ficelles et les filets ont été collectés par la société Gouvernayre afin d'être recyclés en de nouveaux produits dans le cadre de la filière ADIVALOR.

- Les autres plastiques : 12 tonnes sur les deux sites (14 tonnes en 2013)

Les films p17 et tressés, mandarins de films, les tuyaux d'irrigation et les filets paragrêles ont été pris en charge par la société Delauzun Soviri (Ampuis) afin d'être utilisés en combustibles de substitution alimentant les fours d'une cimenterie.

3) Les points à souligner

- Coût de l'opération limité aux charges de personne (équilibre vente et coût traitement des plastiques)
- Un partenariat avec la Dauphinoise pour le collecte des EVPP, les sacs de fertilisant, ... les mêmes jours sur le site de Mornant.
- Une enquête réalisée auprès des agriculteurs pour identifier les distributeurs des plastiques en question.

Collecte des Plastiques agricoles 2014

Les agriculteurs ayant participé à l'opération, Site de St Laurent d'Agny

TALUYERS	Philippe CROZIER
TALUYERS	Michel CROZIER
TALUYERS	GAEC de la SELLE
TALUYERS	EARL les FONTAINES

NB: Certains agriculteurs ne viennent qu'un an sur deux ou n'utilisent pas de plastiques, c'est notamment le cas des viticulteurs.

Charles JULLIAN



White the

at all a part with the



PLANTATION
ELAGAGE
ENTRETIEN
PAVAGE DALLAGE
CREATION de PARCS et JARDINS

190 rue Saint Marc 69440 TALUYERS Tel / Fax . 04 78 48 29 66 bruno.reure@wanadoo.fr

SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL DE L'ANNEE 2013 - SITOM

Territoire: 28 communes, 3 communautés de communes

Population: 81 134 (source INSEE 2013)

Patrimoine: 8 déchèteries

Performances et tonnages 2013 :

- DMA : 503.05 kg/hab. (515.87 kg/hab en 2012 soit 40 825 tonnes (41 586 en 2012)

- OMR : 187.40 kg/hab. ((190.27 kg/hab en 2012) soit 15 205 tonnes (15 336 tonnes en 2012)

- Déchets recyclables : 84.65 kg/hab. (85.55 kg/hab en 2012) soit 6 868 tonnes (6 893 tonnes en 2012)

- Déchèterie : 231.13 kg/hab. (240.08 kg/hab en 2012) soit 18 752.6 tonnes (19 357 tonnes en 2012) dont :

- Déchets verts : 6 390 tonnes

- Plâtre : 382 tonnes- Gravats : 4 481 tonnes- DDM : 109 tonnes

- Encombrants: 3 277 tonnes

- Huiles: 22 tonnes- Bois: 2 143 tonnes- Piles: 8.7 tonnes- Ferrailles: 768 tonnes

- Plastiques souples: 5.2 tonnes

- Cartons: 717 tonnes

- Lampes et néons : 1.7 tonnes

- D3E: 448 tonnes

Evolution des tonnages de 2012 à 2013 :

- Production – 1.8 % (- 760 tonnes)

- Incinération - 0.9 % (- 131 tonnes)

- Déchèteries - 3.1 % (- 605 tonnes)

- Collecte sélective -0.4% (- 25 tonnes)

Coût de gestion des déchets / habitants (dépenses nettes): 57.16 €/hab (61.40 €/ hab en 2012)

- Coût de l'incinération des OM / habitants :

18.29 €/hab (16.57 €/hab en 2012)

- Coût de la collecte et transfert des OM / habitants :

15.59 €/hab (19.30 €/hab en 2012)

- Coût de la collecte et tri des déchets recyclables / habitants :
- 4.87 €/hab (- 3.41 €/hab en 2012)
- Coût de collecte et tri des déchets recyclables / habitant :
- 4.87 €/hab (-3.41 €/hab en 2012)
- Coût des déchèteries / habitants :
- 23.44€/hab (23.23 €/hab en 2012)
- Coût du personnel et frais administratifs et financiers :
- 5.24 €/hab (5.61 €/hab en 2012)

Taux de refus : 11.8% en moyenne (9.9 % en 2012)

Financements:

- Redevance spéciale : 112 contrats (93 en 2012) pour 1 521 tonnes et 287 232 € de recettes
- Subventions Conseil général du Rhône : 4 539 € (solde subvention composteurs)
- ADEME: 50 000 €
- Eco emballages: 673 806 €
- Participations des collectivités membres : 5 423 727 €
- Filières et revente des matériaux issus de la collecte sélective : 842 846 €

Conclusion

- Une baisse du gisement des OMR qui perdure.
- Diminution des tonnages au global en déchèterie avec variations selon les flux de déchets.
- Coût de gestion en baisse (bruts ou nets par habitants ou absolus) malgré l'augmentation des formules de révisions des marchés publics et l'augmentation de la TGAP.
- Taux de refus qui augmente légèrement (hausse en France)
- Redevance spéciale en hausse avec une baisse des tonnages des collectivités et une hausse des tonnages issus de structures privées.
- Le SITOM obtient de bons résultats grâce à une population qui réagit bien à la communication développée de façon transversale toute l'année.
- Une participation financière des collectivités membres (CCPO, CCVG, COPAMO) identique depuis 7 ans.



FLEURS NATURELLES, ARTIFICIELLES, COMPOSITIONS BAPTEME, MARIAGE, DECES

FLEURISTE MARBRIER GÉRARD BIZE

265A RUE DE LA GRANGE – 69440 TALUYERS TEL: 04.78.48.25.11 - 06.22.07.91.20

TOUS ARTICLES FUNÉRAIRES - POSE MONUMENT DANS TOUTES COMMUNES

SITOM, bientôt un nouveau silo jaune enterré

Dès la mise en place de la Commission Aménagement de l'espace une réunion a été programmée avec le syndicat mixte intercommunal de collecte et de traitement des ordures ménagères le SITOM.

Il s'agit d'un service important dont bénéficient toutes les semaines les concitoyens.

La commission a donc eu le plaisir de recevoir le Président du SITOM René Martinez accompagné de sa Directrice Karine Aquillaume.

Une matinée riche en échanges et en connaissances notamment pour les nouveaux élus sur le fonctionnement et le coût de la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et des déchetteries (voir synthèse du rapport annuel de l'année 2013).

Au cours de cette rencontre Monsieur le Maire n'a pas manqué de souligner auprès de Monsieur le Président que les Talusiens étaient de plus en plus sensibles à l'intérêt du tri sélectif et ont particulièrement apprécié l'installation des trois silos enterrés situés à proximité immédiate des écoles.

A un tel point que les silos jaunes en étant relevés pourtant le vendredi et le lundi se trouvent souvent pleins le dimanche, voire le samedi.

Compte tenu de cette situation et bien que d'autres silos soient installés sur la commune, Monsieur Martinez a accepté d'installer un silo jaune enterré supplémentaire (dans le prolongement des autres silos : voir photo) d'ici la fin de l'année 2014.

La commune devra seulement prendre en charge les travaux préalables à l'installation du silo.

Le SITOM a lancé en 2013 un « plan verre » pour lutter contre (encore !) les 8% de verres déposés dans les sacs de déchets



ménagers non recyclables avec des résultats encourageants (+ 133 tonnes de verre collectés en 2013...!). En 2014 c'est le plan papier car là encore nos ordures ménagères contiennent 14% de papiers.

A noter que c'est Jean-Pierre Marconnet qui va siéger à la COPAMO à la commission d'instruction thématique « déchets » élargie aux référents communaux.

Une commission qui aura entre autre la tâche de définir les priorités du mandat et notamment de réfléchir (coûts, avantages,...) à la mise en place de collecte sélective des déchets en porte à porte comme celle du ramassage des ordures ménagères.

ASTUCES

Charles JULLIAN

Ecrasez vos bouteilles plastiques souples ou semi rigides et remettez le bouchon. Vous gagnerez de la place chez vous et dans nos silos!



La créativité au cœur de la Semaine Bleue 2014.

Comme chaque année, cette semaine dédiée à nos aînés permet de mieux appréhender à travers diverses manifestations, le quotidien et l'univers des personnes âgées. Cette année l'accent est mis sur le principe qu'à tout âge on puisse être créatif et citoyen. Fort de leur expérience et de leur participation active aux diverses associations culturelles (musique, arts plastiques, chant, théâtre...). Partage et échange permettent une meilleure connaissance et solidarité entre les générations. Nous ne devons pas nous détourner du fait que le vieillissement actif c'est l'idée que les personnes âgées sont encore capables d'apprendre et de participer à la vie sociale.

Pendant cette semaine nous pouvons porter un autre regard sur le fameux 3ème âge et voir combien il est riche en expressions quel que soit le support. La COPAMO organise diverses rencontres dont la projection d'un court métrage « A tout âge créatif et citoyen ».

Pour plus d'informations sur le site www.COPAMO.fr

Loîc TAMISIER

Vous souhaitez célébrer vos noces de:

- Or: 50 ans de mariage

- Diamant: 60 ans de mariage

- Palissandre : 65 ans de mariage

- Platine : 70 ans de mariage

Vous pouvez symboliquement renouveler votre engagement devant Monsieur le Maire et ainsi marquer la continuité de votre amour entourés de vos proches. Contactez le CCAS auprès du secrétariat de la mairie: 04.78.48.73.17





CRÉATION

Dallage, pavage, plancher bois, gazon, plantation, arrosage automatique

ENTRETIEN

Élagage, abattage, taille, tonte

06 75 16 12 61 mvert.paysage@gmail.com



Projet de jardins familiaux

La Municipalité ayant à cœur de permettre à ceux qui le souhaitent, de "cultiver leur jardin"..., un projet de jardins familiaux a été mis à l'étude dès l'année 2012.

Un bureau d'étude spécialisé a élaboré un document mettant en lumière les différents aspects à prendre en compte dans le cadre réglementaire d'une commune, de façon à permettre la définition d'un cahier des charges précis pour la réalisation d'un tel projet.

La surface envisagée se situerait au Nord Est de la commune, en bas du chemin de Balanche et représenterait une surface d'environ 1690 m², soit l'équivalent possible de 13 à 15 jardins, suivant la surface allouée à chaque parcelle. (Voir plan joint)

Nous remercions les personnes susceptibles d'être intéressées, de bien vouloir se faire connaître auprès de la mairie afin de planifier une réunion préparatoire en concertation avec les usagers potentiels concernés.

La Commission urbanisme

Inscriptions
Listes électorales
avant fin décembre 2014
Se munir de sa carte d'identité et
d'un justificatif de domicile.



Cheminement depuis le parking jusqu'au site en pointillés rouge





Rencontre conviviale

Le jeudi 10 juillet, la commission Animation et Communication organisait la rencontre conviviale des associations.

Une cinquantaine de bénévoles avait répondu présent. Autour d'un apéritif, prolongé par quelques parties de pétanque

(pour les plus acharnés), associations et municipalité ont pu échanger. Si le temps n'était pas très convivial, la rencontre, elle, l'était!









Forum des associations

Le 5 septembre, les Talusiens ont pu rencontrer les associations de Taluyers lors du Forum sous la Halle. Le temps très favorable donnait un petit air de soirée de vacances à cette manifestation où parents et enfants ont pu prendre des infos, s'inscire à des activités pour l'année 2014/2015 ou tout simplement discuter! Merci à nos associations et au comité des fêtes pour leur mobilisation.

A l'année prochaine!







Chateau Tally Détente, Authenticité & Emotion

Hotel de Caractère Restaurant Bistrot Séminaires



BISTROT plats à partir de 7€ Plat du jour 10€

RESTAURANT Menus à 27€/ 38€/ 50€

NOUVEAU SALON DE THE

Bons Cadeaux Expo Vente permanente de peinture, sculpture, photos.

www.chateautalluy.com contact@chateautalluy.com

144 Rue du pensionnat - 69440 Taluyers Tél. 04 78 19 19 00







Accueil nouveaux arrivants

Parallèlement au forum, la municipalité organisait également les rencontres des nouveaux arrivants le 5 septembre. Quinze familles avaient répondu favorablement à cette invitation. Pascal Outrebon a pu présenter l'équipe municipale et surtout a mis en avant notre village et ses nombreux atouts. Remarque générale des nouveaux habitants : on est bien à Taluyers !





Le restaurant scolaire a fait peau neuve!

Les travaux se sont terminés cet été. La cuisine très exigüe, lieu de conditionnement et de réchauffe des préparations culinaires et la salle de restauration étaient toutes deux vétustes. Il était devenu nécessaire de redimensionner les locaux de travail du personnel et l'espace de restauration pour les enfants. C'est chose faite!

C'est le cabinet d'architecte de Noëlle Turpin et ses associées Sophie Raymond et Marie Pierre Sonnerat qui a réalisé ce beau projet. Il n'est pas toujours facile de partir de l'ancien pour rénover et agrandir. Le résultat est cependant superbe, il allie l'esthétique et l'aspect technique.



Dans la salle de restauration, 30 m2 sont ajoutés. Un puit de lumière met en évidence des choix de peintures murales et des panneaux acoustiques installés sur l'ensemble du plafond. Celui-ci est abaissé pour diminuer l'impact sonore. Sur la surface nouvelle, des ellipses acoustiques complètent l'isolation phonique. La façade en menuiserie et vitres colorées est entièrement neuve.

La cuisine double sa surface et permet de respecter « la marche en avant » c'est-à-dire que les plats à servir sortent de la zone propre alors que les retours de vaisselles et déchets se font dans la zone sale. Une centrale de nettoyage, une fontaine à eau et des rangements ont été installés.

Le travail des entreprises, pendant l'activité quotidienne de la restauration scolaire puis en juillet et août, s'est fait dans une collaboration de grande qualité et grâce à un bon suivi de chantier de l'architecte, soucieuse de sa prestation.



Le budget de l'opération s'élève à 120 000 euros, subventionné par environ 14 000 euros du département et 30 000 euros de l'Etat. La commune finance donc à hauteur d'un peu plus de la moitié après déduction du remboursement de la TVA.

L'équipe du restaurant scolaire



Florence Laïb, Mireille Legendre, Agnès Perreira, Yolande Bonnet et Amandine Dhellin



Bienvenue à Marilyne Goutagny!

Marilyne est la nouvelle coordonnatrice de toutes les activités autour de l'enfant dans le secteur Berthoud (restauration, garderie, passage de l'école aux activités associatives dans le cadre des rythmes scolaires) et des activités annexes (entretien

des locaux, relationnel avec les partenaires). Elle est effectivement garante du bon fonctionnement de tous ces services, sous la responsabilité de l'élue et du secrétaire général.

Elle devra gérer les effectifs des services et, au fil du temps, améliorer la qualité d'accueil, notamment de la garderie, déceler les éventuels dysfonctionnements, être force de proposition en terme de nouvelles activités ou de formation du personnel.

Maryline Goutagny, originaire de Saint Didier sous Riverie, est Conseillère en Economie Sociale et Familiale de formation. Restée 10 ans au service de la jeunesse de la Communauté de communes de Condrieu, elle poursuit son expérience professionnelle dans un travail d'organisation, de gestion et d'accompagnement de projets, tout en se rapprochant de son domicile.

Nous lui souhaitons un bel investissement au sein de l'équipe des agents du secteur écoles, cantine et garderie, personnels de grandes qualités humaine et professionnelle, qui sauront l'accueillir comme il se doit!

L'équipe pédagogique de l'école élémentaire

Mme Foury remplace Mme Vasseure. C'est le seul changement pour cette rentrée.



Olivia Corbel en remplacement de Mme Ghibaudo (L, M, M, V) et Cécile Vidal le jeudi, Emilie Poisson (1/4 décharge direction, le vendredi), Monique Foury CE2-CM1, Odile Orcel (CP), Christophe Gros CM1, Gael Baylot CM2, Céline Lopez (CE1-CE2).

Départ de Mme Devaux et Mme Poisson



Béatrice Devaux quitte son poste de direction de l'école maternelle pour se rapprocher de son domicile. Nous avons apprécié, lors ses deux années de présence à Taluyers, ses qualités relationnelles et son sens du partenariat avec la collectivité.

L'équipe pédagogique de l'école maternelle



ATSEM : Julie Poupanon, Delphine Mousset, Annie Archer, Andréa Thizy, Héléna Bozon (AVS)

Enseignatnes: Amandine Serra, Annabelle Laroche (directrice), Lucie Voisin (remplaçante), Vanessa Revy, Sylvie Flusin, Véronique Fusillier Absentes: Sophie Fahy, Céline Fayon, Annie Buquet.

L'équipe de la garderie périscolaire

La garderie, devenue municipale à cette rentrée 2014, se renouvelle en grande partie : Yolande Bonnet et Sophie Fahy font figures « d'anciennes » et seront accompagnées par Amandine Dhellin, Chantal Chomier, Agnès Perreira, Justine Guichard.



Agnès Perreira, Justine Guichard, Amandine Dhellin, Yolande Bonnet, Sophie Fahy, Chantal Chomier.



Quelques informations concernant l'espace jeunes

Je rappelle que l'espace jeunes est ouvert (hors vacances scolaires):

- chaque mercredi de 14h00 à 19h00
- chaque vendredi de 16h30 à 21h00

Attention, le vendredi il peut être ouvert sous réserve d'action spécifique uniquement pour les tranches d'âges suivantes : 11-14 ans et 14-17 ans. Mais le public sera averti en amont.

Le programme d'animation de l'espace jeunes est construit en collaboration avec les jeunes. Pour cette raison, je ne peux pas vous transmettre le programme des vacances scolaires de Toussaint et de Noël. Malgré tout, les jeunes ont commencé à émettre des idées : sortie au laser Game, à la patinoire...

Dès la rentrée, je discuterai avec les jeunes de leurs idées, leurs attentes, leurs envies afin de construire le programme d'animation en adéquation avec leurs choix.

Puis, il est important que les jeunes s'impliquent dans la vie de leur espace jeunes.



Les jeunes avaient évoqué le souhait de faire des photos afin de s'amuser. A travers cette idée le projet délire' photos a vu le jour.

Il a consisté à prendre des photos rigolotes, en adéquation avec les envies des jeunes sur le moment. On a pu immortaliser les moments forts du projet à travers le diaporama qui a été diffusé lors du premier café parents organisé au local jeunes.



Voici la réaction des jeunes à travers quelques phrases :

"J'ai bien aimé prendre les photos avec mon vélo, skate..."

"On s'est bien amusé sur le projet délire 'photos. Les deux après-midi consacrés aux déguisements étaient marrantes. On a bien rigolé en prenant les photos."

"On s'est bien amusé avec toutes nos idées dans la tête. On a pu faire des photos avec de l'eau."

"On est content du résultat."

"La partie déguisements m'a beaucoup amusé. J'ai passé des bons moments à rigoler."

Vous allez pouvoir admirer quelques photos de nous.

Les jeunes et leur animatrice





Toutes les idées sont bonnes à prendre alors n'hésite pas à venir à l'espace jeunes proposer des activités pour tes prochaines vacances.

Tu peux trouver le programme d'animation de tes prochaines vacances scolaires :

- à l'espace jeunes
- à la mairie
- au collège (des plaquettes sont distribuées)
- sur le site internet de la copamo
- au bureau information jeunesse à Mornant

N'hésite pas à venir me contacter soit à l'espace jeunes, soit par téléphone (06 27 67 69 41) pour toutes questions.

En attendant, je te propose un peu de lecture. Les jeunes se sont exprimés sur différents temps d'animations que nous avons mis en place. Bonne lecture!

Estelle, animatrice de l'espace jeunes







l'espace jeunes, notre soirée film

Nous nous sommes bien amusés durant notre soirée film. Le local jeunes a fermé plus tard. Nous avons pu en profiter un maximum. Puis c'était une soirée uniquement pour les grands (14 à 17 ans), c'était cool.

On a eu un petit souci technique pour mettre le film sur écran géant, mais ce n'est pas grave. De plus, on a mangé des sandwichs américains, des pop-corn et des bonbons et c'était chouette.

On a bien rigolé.

Les jeunes



Les enfants fest'bouc



Nous sommes trois jeunes sous pseudonymes : Neymar, Pti lu, Lulu. Nous nous sommes lancés dans l'aventure de la radio : Les enfants du Rhône.

Nous avons créé l'émission : Les enfants fest'bouc. Nous avons interviewé la bande des terriens car nous sommes des martiens. Nous avons appris à nous servir d'un micro, et nous avons rencontré de supers personnes. Elles nous ont appris et accompagnés dans cette belle aventure. Nous avons aussi rencontré des groupes de musique. Nous avons présenté des musiques chacun notre tour, on s'est enregistré et on a pu faire plusieurs essais. C'était super cool! On était super motivé!

Et on a créé notre propre émission de radio à Taluyers, génial!

CALENDRIER SCOLAIRE

Vacances de la TOUSSAINT Fin des cours : samedi 18 octobre 2014 Reprise des cours : lundi 3 novembre 2014

Vacances de NOËL Fin des cours : samedi 20 décembre 2014 Reprise des cours : lundi 5 janvier 2015

Vacances d'HIVER Fin des cours : samedi 7 février 2015 Reprise des cours lundi 23 février 2015 Vacances de PRINTEMPS Fin des cours : samedi 11 avril 2015 Reprise des cours : lundi 27 avril 2015

Vacances d'ÉTÉ Fin des cours : samedi 4 juillet 2015

Le projet des jeunes : Premiers secours

Nous avons participé durant toute une journée aux gestes de premiers secours. Nous avons appris des gestes importants :

- faire le massage cardiaque
- utiliser le défibrillateur
- faire les gestes pour sauver une personne quand elle s'étouffe
- comprimer une hémorragie sur une blessure ouverte
- on a aussi appris ce qu'on doit mettre en place si une personne est inconsciente.

Durant cette journée, on s'est exercé sur des mannequins : adulte, enfant et nourrisson, et nous avons aussi joué le rôle de victime et de sauveteur. C'était amusant ! Puis, nous nous sommes maquillés (fausses blessures). C'était super bien ! D'ailleurs on est rentré chez nous avec des fausses blessures pour les montrer à nos parents. C'était une journée un peu longue, mais on a tous réussi avec succès notre diplôme PSC1 (Prévention et secours civiques de niveau 1).

Les jeunes et leur animatrice











Le ludogourmand

Le ludogourmand c'est une construction d'une œuvre d'art avec de la nourriture.

Nous avons fait deux équipes. Estelle nous a donné le thème. C'était une île déserte avec la présence d'un bateau. On avait des madeleines, du nutella, des sablés, des pt'lu, des cakes et surtout des bonbons pour nous permettre de réaliser notre art. On s'est bien amusé. On a imaginé un coffre aux trésors, des arbres, la mer, ou encore une digue. On a fait un mini concours pour nous mettre en compétition. C'était cool. Et surtout on a goûté tous ensemble.

Les jeunes





À deux prés de chez vous Une nouvelle association sur Taluyers!

À deux prés de chez vous est une association de producteurs et de consommateurs dont le but est promouvoir une agriculture locale, paysanne, respectueuse de l'environnement et qui favorise le lien direct producteur consommateur. Afin de mettre en application ces valeurs, l'association propose des distributions hebdomadaires de paniers paysans de produits agricoles locaux. Ces paniers permettent de soutenir directement des producteurs des Monts et des Coteaux du Lyonnais qui sont dans une démarche respectueuse de l'environnement, avec des fermes à taille humaine. Cela permet aussi de respecter la saisonnalité des produits et de redécouvrir le goût des bons aliments.

Les paniers proposés sont des paniers de légumes, de fruits, de fromages de vache, de fromages de chèvre, de yaourts, de pain mais aussi d'œufs. Des commandes de viandes (boeufs, porc, poulet, agneau) sont aussi proposées régulièrement.

Depuis début 2014, l'association a emménagé dans de nouveaux locaux dans la ZA de la Ronze à Taluyers. C'est l'occasion pour À deux prés de chez vous d'y ouvrir un nouveau lieu de distribution de paniers : les mercredi de 16h30 à 19h.

N'hésitez pas à venir découvrir notre association et nos paniers paysans lors de nos distributions!



A deux PRés de chez Vous...



A retenir:

Distribution de paniers paysans les mercredis de 16h30 à 19h, dans la ZA de la Ronze, 91 chemin de Eglantiers, 69440 Taluyers, à côté du magasin Mobalpa, en bordure de la D42.

Renseignements: 09 80 87 86 61 ou sur notre site internet: www.adeuxpresdechezvous.fr



PEPINIERES Laurent CHAZOTTIER Arbres et Arbustes d'ornement

Arbres et Arbustes d'ornement Espèces fruitières • Rosiers

415 chemin de la Lorende 69440 SAINT-LAURENT D'AGNY **Tél. 04 78 48 72 67** Fax 04 78 48 79 33

Vente aux particuliers





10, rue St Marc - 69440 TALUYERS Tél. 04 78 19 92 92 - Fax. 04 78 44 90 96 www.acppa.fr

Amicale des boules

Le 27 juin l'amicale boule organisait avec les viticulteurs de Taluyers la coupe des vignerons en semi nocturne. Le concours afficha complet. A 18h30 32 doublettes prirent le départ de la compétition pour essayer de gagner la coupe et les nombreuses bouteilles de coteaux du lyonnais. Tout se déroula par une température estivale sur les jeux du nouveau complexe. Après 3 parties nous retrouvons pour les ½ finales du jeudi 3 juillet 3 équipes déjà présentes l'année précédente.

Après la première partie les joueurs ont dégusté les diots préparés par notre chef Pierre BOUCHUT.

Tous les joueurs ont apprécié les jeux du nouveau complexe, mais il faudra un réglage des projecteurs afin que l'éclairage devienne parfait.

Le jeudi 3 juillet les ½ finalistes se retrouvaient sur les jeux de l'amicale pour disputer les 2 parties restantes. L'équipe Viannon de Mornant remporta la victoire sur l'équipe Celle Gilles et

la victoire sur l'équipe Celle Gilles et Gros Jean Paul de St Laurent-St Jean, l'équipe Grataloup ST Maurice remporta la victoire sur Vindry Jean Pierre et Thizy Jean Paul de St Didier S/Riverie.

La finale vit la victoire de Eliane et Patrick VIANNON de Mornant sur GRATALOUP Jean Claude et POULAT Bernard de St Maurice S/Dargoire par 13 à 9. La soirée se termina après la remise de la coupe et des bouteilles de coteaux du lyonnais par le traditionnel casse croûte avec les vignerons. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces soirées.

Au mois d'août pendant la fermeture du bar d'Alex, les membres du bureau de l'amicale se sont relayé pour ouvrir pendant 3 semaines tous les matins de 8 à 12h45 avec la distribution du journal le Progrés. L'amicale a été heureuse d'accueillir monsieur le maire dans les modestes locaux de la société.

Ambiance agréable pendant cette période de vacances.



Pendant la période estivale moment de convivialité à l'amicale houle



Les finalistes du concours des vignerons.

Alegria a eu 20 ans

Une saison chorale bien remplie... En mars, la chorale a partagé un concert avec Babell qui a interprété des chansons de Boby Lapointe.

Alegria a fêté, en mai, ses 20 ans au théâtre de Givors en compagnie du Quintet CinqRhône et de la chorale Full Bloom Gospel. Un concert anniversaire plein de joie et de bonne humeur devant des spectateurs conquis.

En juin, pour la première fois, elle a participé à la fête de la musique de Taluyers.

Pour la nouvelle saison, Simon Ania, le chef de chœur, a prévu d'étoffer le répertoire dans des registres encore différents. La chorale serait heureuse d'accueillir de nouveaux choristes, aucune compétence musicale n'est exigée.

Si simplement vous aimez chanter, n'hésitez pas à venir rejoindre Alegria tous les lundis de 19h45 à 22h dans la salle les Barbelous aux Passerelles, 75 route de Berthoud.

Vous pouvez aussi visiter son site – alegriataluyers.choralia.fr ou assister à l'une de ses répétitions.

Association Paroissiale

L'Association Paroissiale a été créee en 1976 pour rénover et entretenir la cure afin de loger décemment le Père Frarin curé de Taluyers.

En 2001, l'archevêché a regroupé huit villages dont Taluyers en une même paroisse « Saint Vincent en Lyonnais ». Notre curé actuel, le Père Jean-Luc Darodes, réside à la cure de Mornant. Cette nouvelle organisation associe davantage les laïcs à la vie paroissiale. Des Équipes Relais de Proximité (ERP) ont été mises en place, autour de chaque clocher, afin de s'occuper de « l'annonce de la foi » et des « célébrations liturgiques ».

L'objectif de notre association est maintenant de fournir à ces différentes équipes une aide matérielle pour l'accomplissement de leur mission.

En 2008, nous avons acquis et restauré « la Fabrique » située à coté de l'église. Nous y organisons nos réunions. Nous proposons également deux salles qui sont principalement utilisées, par l'équipe « Initiation Chrétienne » pour le

catéchisme et par l'équipe « Funérailles » pour l'accueil des familles des défunts. Un tableau d'affichage indique l'actualité de la paroisse.

Notre projet pour 2014 est, en collaboration avec l'Association Diocésaine de Lyon, de moderniser la sonorisation de l'église.

Nous pouvons prêter aux associations de Taluyers notre local et du matériel.

Jean-Louis SOUCHE, Association Paroissiale Notre-Dame.



La troupe Arts Scéniques et Vieilles Bretelles

Dans son Zarathoustra Nietzsche disait "Dans l'amour de la femme il y a de l'injustice et de l'aveuglement à l'égard de tout ce qu'elle n'aime pas. Et même dans l'amour éclairé de la femme, il y a encore guet-apens, éclair et nuit à côté de la lumière"...

C'est sur ce thème que 4 saltimbanques de la troupe Arts Scéniques et Vieilles Bretelles serviront un texte de Franck Didier " Le loup dans la bergerie ", les 24, 25 et 26 octobre prochains à la salle d'animation de Taluyers.

En ce début d'automne, venez nombreux vous réchauffer en assistant à cette comédie de mœurs enjouée, dont l'unique but est de vous faire sourire.

Horaires des séances : 24 et 25 à 21 h, le dimanche 26 à 15h30.





L'Atelier Passion

L'Atelier Passion de Taluyers est une association "d'échanges de savoir dans les arts créatifs".

Chaque MARDI, de 13h30 à 16h30 (hors vacances scolaires), nous nous réunissons pour réaliser des travaux de broderie, couture, petit cartonnage, scrapbooking, tricot, patchwork...... à l'initiative de l'une ou l'autre, sans professeur particulier car tout le monde possède pleins de connaissances, astuces, ou savoir-faire.

C'est avant tout un moment de détente. On y vient quand on le souhaite, il n'y a pas d'obligation à être présente chaque semaine. Des activités sont proposées mais jamais imposées. Toutes les suggestions sont les bienvenues.

Nous mettons à disposition de chacune

: machine à coudre, surjeteuse, fer à repasser, des fils DMC, du tissu, une bibliothèque, du petit matériel d'encadrement... Le groupe fonctionne depuis 1998 et compte en moyenne 25 adhérentes novices ou expérimentées mais toutes passionnées par les travaux manuels. Le tarif est de 19 € par an.

Nous organisons chaque année, le 2e dimanche de mars, les Puces des Couturières, dans la salle d'animation de Taluyers de 9h00 à 17h00. On reçoit une trentaine d'exposants. L'entrée est gratuite pour le public.



Informations complémentaires : 06 86 14 67 64 ou mail : atelier-passion@orange.fr

Association de chasse de Taluyers

L'union des chasseurs et propriétaires de Taluyers regroupe près d'une quarantaine d'adhérents.

Nous notons cette année avec satisfaction, l'arrivée de plusieurs jeunes et anciens chasseurs qui renouvellent leur adhésion.

L'ouverture générale de la chasse fixée par M. le Préfet au dimanche 14 septembre, a lieu sur notre commune le 28 septembre 2014, même si au préalable des chasses en groupe au chevreuil (voire sanglier) ont été organisées avec l'association de chasse d'Orliénas ou le tir dans les zones boisées des palombes.

Les jours de chasse autorisés sont le dimanche et le jeudi, à partir du 16 octobre, ainsi que les jours fériés à l'exception de la Toussaint.

Depuis plus de 30 ans, une zone de la commune n'est jamais chassée et est délimitée par des panneaux « réserve de chasse ». Ce secteur est situé entre la route de Grand Bois, La Guette et le chemin de Sagris. Il s'agit d'une réserve volontaire, notamment afin de protéger

une espèce très recherchée et bien adaptée à ce secteur, à savoir le lièvre commun.

Nous notons aussi cette année avec satisfaction la présence de plus en plus importante de pigeons sauvages (palombes).

Des essais de réimplantation de perdrix rouges sont en cours, avec comme conséquence, une réglementation très stricte de sa chasse, à savoir un prélèvement maximum de 2 perdrix par chasseurs, pour la saison et d'un seul lièvre.

Attention, et ce contre la volonté des chasseur, l'espèce sanglier est de plus en plus présente sur notre secteur, notamment dans la vallée du Garon. Attention la nuit aux risques de collision sur le CD 42 ou la N 86.

En tant que chasseurs nous ferons de notre mieux, tout en tenant compte des règles de sécurité, pour essayer de maîtriser l'expansion de cette espèce, dont l'accroissement sur une année peut être de 100 à 300 %.

Saluons tous les bénévoles qui œuvrent

pour notre association, et notamment les piégeurs agréés par le Préfet, qui ont suivi une formation de 16 heures : Pascal Noël, Anthony et Marc Gourdon, ainsi que les gardes-chasse particuliers avec 3 demi-journées de formation soit 18 heures.

Ils sont à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Pascal Noël: 06 68 61 40 61 Anthony Gourdon: 06 17 39 91 09



Préparation d'un parc d'acclimatation pour la réintroduction de la perdrix rouge par les 2 gardeschasses MM. Noël et Gourdon.

Chrysalyde des Arts

L'association « Chrysalide des Arts » a pour but de développer et promouvoir les expressions, les pratiques artistiques et culturelles dans les Coteaux du Lyonnais.

Fédérer dans cette région une dynamique afin de promouvoir en milieu rural une plus grande activité artistique et culturelle.

Sensibiliser un large public en organisant des stages, concerts, spectacles vivants, ateliers, conférences, expositions...

Permettre la créativité personnelle par le mélange de pratiques artistiques



diverses et provoquer ainsi des rencontres interdisciplinaires.

Créer des passerelles entre toutes formes d'expressions artistiques.

Proposer tout au long de l'année des initiatives régulières et différentes pour l'apprentissage et l'expérience artistique, ouvertes à un public débutant, confirmé ou professionnel animées par des intervenants professionnels.



Les activités de l'association pourront se décliner sous les formes suivantes :

- · Stages et ateliers ponctuels tout au long de l'année : musique, danse, travail vocal, expression théâtrale, travail corporel, body-percussion, art du cirque, improvisation, Sound painting...
- Partenariats avec les établissements de formations artistiques publics ou privés dans le but de donner l'opportunité aux futurs artistes professionnels de se confronter à un public.

Renseignements et inscriptions: Géraldine Allemand 06 12 02 12 63 chrysalidedesarts@gmail.com

Évènements à venir :

Automne 2014

Atelier percussions corporelles avec Nicolas Allemand, percussionniste et danseur de claquettes

Hiver 2014

Stage de sensibilisation à la musique Irlandaise avec Tony Canton, violoniste

Printemps 2015

Stage de chant polyphonique avec Monique Boge

Été 2015

Concert de l'Ensemble Vocal Via Voce de Chambly (Canada)



GUYOT - CAVEAU Grégoire

Nous vous accueillons du lundi au vendredi De 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Pour vos diners, réceptions, mariages ou autres évenements, nous sommes à votre entière disposition pour vous proposer les vins qui vous conviendront.

Des Coteaux du Lyonnais aux plus prestigieuses appellations de la Vallée du Rhône, venez découvrir une gamme très complète.

Propriétaires de vignobles en Coteaux du Lyonnais et Vallée du Rhône 230 route des Fontaines 69440 TALUYERS Tél: 04.78.48.70.54 Fax: 04.78.48.77.31 contact@guyot-gourmet.com

www.guyot-gourmet.com



L'A45 en suspens



Le 12 juin, suite aux recours engagés par la Sauvegarde des Coteaux du Jarez et ALCALY, le Tribunal Administratif de Lyon annule les délibérations de Saint-Étienne Métropole et du Conseil Général de la Loire relatives au financement de l'A45. Ces deux collectivités s'étaient engagées à payer 50 % (environ 350 millions d'€uros) de la subvention d'équilibre nécessaire au projet. Leurs engagements sont illégaux et le financement du projet est donc remis en cause.

Le 23 juillet, la Banque Européenne d'Investissement (BEI) examine un prêt de 300 millions d'€uros pour financer l'A45. Sur le site de la BEI, nous découvrons le coût total prévu : 1 590 millions d'€uros. Auparavant, la somme officielle était de 1 200 millions d'€uros, elle vient donc d'être augmentée de 390 millions (+ 32,5 %!) ... Rappelons qu'en 2003, l'audit financier du gouvernement portait le total du projet à 1 800 millions d'€uros.

Voilà des sommes qui donnent le tournis et le total augmentera encore! Mais qui va payer pour un projet dépassé et destructeur de l'environnement? Qui prendra cette autoroute à péage pour se retrouver dans le bouchon de Pierre-Bénite sur l'A450?

Plus que jamais, nous continuons à lutter de toutes nos forces contre ce projet inutile, qui gaspillerait l'argent de la collectivité. Les centaines de millions d'€uros que l'A45 coûterait aux collectivités seraient mieux employés à aménager le territoire de Saint-Étienne, à améliorer les transports collectifs et à sécuriser l'A47.

Le 27 juillet, Ségolène Royal, Ministre de l'Écologie, s'oppose à la poursuite du projet A831 (de Fontenay-le-Comte à Rochefort) pour des raisons économiques et environnementales. La logique voudrait qu'elle s'oppose aussi à l'A45 et à bien d'autres projets autoroutiers. En aura-t-elle le courage?

La SCL s'inscrit dans une démarche d'information de la population et de propositions auprès des élus et des services de l'État.

Contacts:

J-M DUSSARDIER,

président du Comité E-mail : dussardier.jm@wanadoo.fr Tél : 04 78 19 34 19

Noël COLLOMB,

co-président SCL Intercommunale E-mail : noel.collomb@club-internet.fr Tél : 04 78 48 73 33

> ALternatives au Contournement Autoroutier de LYon, www.alcaly.org www.eib.org/projects/ pipline/2014/20140057.htm

Halte au gaspillage de notre argent

Si vous souhaitez préserver les espaces naturels et agricoles de la commune face aux projets autoroutiers : contactez-nous ! Plus nous serons nombreux, plus nous serons écoutés. Ensemble nous gagnerons.

Comité des fêtes

A l'occasion de son Assemblée Générale qui s'est déroulée le mercredi 14 mai aux Barbelous, le Comité des Fêtes a fait le bilan de l'année écoulée.

Les différentes manifestations : fête de la musique, saucisson à la grappe, voyage, ainsi que les dons généreux versés à l'occasion du prêt de matériel ont permis de dégager un bénéfice de 495€ qui permettra de racheter du matériel afin de répondre au mieux aux demandes des associations et des particuliers.

Pour cette nouvelle année, peu de changement : le bureau a été renouvelé à l'identique, et toutes les manifestations seront reconduites puisqu'elles sont bien appréciées.

Petit changement néanmoins mais pas des moindres : nous avons le plaisir d'accueillir un nouveau bénévole en la personne de Philippe Calippe qui nous apporte sa bonne humeur et son dynamisme très appréciés. Nous ne désespérons pas d'arriver un jour à une parfaite parité hommefemme!

En attendant de vous retrouver le 5 octobre pour déguster notre fameux saucisson à la grappe, nous vous souhaitons à tous et à toutes une très bonne rentrée!

Véronique MARY

Talus'arts

La rentrée 2014 faisant, l'association Talus'arts a repris ses cours de dessin et de peinture, ouverts aux débutants comme aux expérimentés. Développer sa sensibilité artistique dans la pratique d'un art qui s'adresse autant aux enfants qu'aux adultes, à tous ceux qui veulent compléter et améliorer les techniques de base, particulièrement en acrylique et pastel. Talus'arts a pour objectif de promouvoir la peinture et le dessin avec l'appui de professeurs formés aux techniques des beaux-arts qui s'attachent à suivre chaque élève pour aider à développer leurs aptitudes. Et amener chacun vers des réalisations selon un thème commun différent chaque année. De beaux projets déjà réalisés, et de belles perspectives à venir!

Talus'arts a participé aux dernières Journées du Patrimoine les 20 et 21 septembre au Cuvier d'Adam et Eve, avec une exposition sur le thème animalier, le fruit du travail de toute une année, avec de très belles réalisations: l'animal sauvage dans toute sa splendeur côtoie l'animal de basse-cour fier comme un coq...

Ce fût également l'occasion de mettre en avant le talent d'une Talusienne bien connue de la mairie en la personne de Madame Lucienne Suc, Atsem pendant de longues années à l'école maternelle, qui s'est consacrée à la peinture pendant son temps libre et en toute discrétion. En totale autodidacte, Lucienne Suc est parvenue à évoluer sans aucun accompagnement, grâce à un talent certain. Nous avons pensé qu'il fallait aujourd'hui lui donner la place qui lui revient et montrer ses tableaux, pour que le village se rappelle qu'il compte aussi de multiples richesses locales, ce fabuleux patrimoine caché.

Nous vous invitons à consulter notre site www.talusarts.fr pour:

- les inscriptions : savoir s'il reste encore des places aux cours enfants et adultes pour cette année 2014-2015 (disponibilités, horaires et tarifs)
- les stages, actualités et autres informations propres à l'association.

Sheila GAILLARD











Prieurités Talusiennes

Les soirées de l'été



















L'actualité des RAMI

Les Relais d'Assistants Maternels Itinérants (RAMI) sont ouverts aux enfants de moins de 6 ans et à leurs accompagnateurs (familles, assistants maternels...) sur inscription.

Les animatrices vous accueillent sur toutes les communes de la COPAMO pour des ateliers d'éveil (musique, psychomotricité ...) selon un planning prédéfini, et, généralement au rythme d'une fois tous les quinze jours.

Les assistants maternels quant à eux, pourront bénéficier d'une nouvelle session de formation gestes et postures sur Mornant, les 3 et 17 novembre.

Ces ateliers leur permettront d'appréhender différents principes de prévention tels que prévenir la fatigue, éviter les douleurs, diminuer la pénibilité du travail et assurer la sécurité et le confort de l'enfant....

Le thème du handicap continuera à être abordé à travers des ateliers, à destination des assistants maternels, mêlant le jeu théâtral, la connaissance de soi et les émotions ressenties face à quelqu'un de différent. Ces séances se dérouleront à Orliénas et St Laurent d'Agny courant novembre.

Et enfin, pour clore cette année riche en émotions, rencontres, jeux....les animatrices des RAMI vous invitent à un spectacle de Noël le Mercredi 17 décembre 2014 à la salle Flora Tristan à Soucieu en Jarrest.

Une invitation sera envoyée fin novembre 2014, des affiches seront visibles dans les communes afin de vous inscrire. Plusieurs séances seront proposées dans la journée.

Les animatrices du RAMI sont à votre écoute par mail et téléphone. Elles vous reçoivent à l'Espace culturel à Mornant, au service enfance/jeunesse, sur rendez-vous, pour vous informer et vous accompagner (contrats, convention collective....).



Pour cette fin d'année 2014, les animatrices du RAMI proposeront aux enfants des animations musicales qui leur permettront de découvrir l'univers de la musique à travers des chansons, la manipulation d'instruments de musique, jeux de doigts... Ces animations se sont déroulées sur les communes de St Sorlin, St Maurice sur Dargoire, St Andéol le Château et Rontalon durant le mois de septembre.

Sur les communes de Rontalon et Chassagny, des groupes d'échanges animés par une psychologue seront également proposés aux assistants maternels. Au cours de ces rencontres ils pourront partager, échanger sur leurs expériences et les difficultés rencontrées au quotidien dans leur pratique professionnelle.

Contacts:

RAMI SUD

06 75 71 49 50

Sandrine GOUTAGNY 06 77 42 82 31 **RAMI NORD** Marine SEGURA

rami@cc-paysmornantais.fr www.cc-paysmornantais.fr



C'est la reprise à l'USTLMO

Le Président Alain JABOUYNA, ainsi que les membres du bureau et de l'animation, sont particulièrement heureux de voir revenir petit à petit tous les licenciés du club. Les séniors, sous la houlette du responsable technique Vincent VUILLE, ont été les premiers, dès le 03 Août, à fouler la pelouse bien entretenue durant l'été par les agents municipaux.

Une belle et longue saison s'annonce avec les sportifs mais aussi avec les parents et les habituels partenaires sans qui le club ne pourrait tout simplement pas fonctionner. L'équipe animation compte sur vous pour nous rendre visite lors d'une des nombreuses manifestations : vide grenier à Orliénas le 14 septembre, Le loto en novembre, les moules frites en janvier, la matinée Huîtres, la soirée familiale et les différents stages et tournois des jeunes..... où la convivialité est toujours de mise.

Ce sera aussi l'année d'un nouveau et beau projet auquel l'USTLMO, comme tant d'autres clubs, n'échappe pas. Une analyse et étude sera faite en vue d'une fusion ultérieure avec l'A.S MORNANT. En tout état de cause, l'entente avec nos voisins se solidifie puisque cette saison l'entente concerne les U13, U15 et U17.

Depuis tant d'années, l'USTLMO fait honneur au football sur toutes les pelouses du département alors joueurs et dirigeants apprécieront de vous voir nous rendre une sympathique visite sur les bords des stades de TALUYERS ou MONTAGNY.

Danièle Arma





Sou des écoles

Le premier week-end des vacances de printemps, et ceci pour la première fois, nous avons organisé une chasse aux œufs dans le Parc PIE X. Cette cueillette a ravi surtout les petits mais les grands frères et grandes sœurs se sont aussi régalés en prenant la responsabilité de cacher les œufs. Merci à Olivier d'avoir monté ce projet.

Cette année, le Sou des écoles a financé presque en totalité un projet de comédie musicale. Les enfants ont travaillé d'arrache- pied avec deux comédiens et leurs enseignants pour nous dévoiler un spectacle très très réussi : une soirée mémorable.

La fête de l'école s'est déroulée le 14 juin. Il y a eu moins de monde car beaucoup de manifestations sportives étaient organisées ce jour là. Cependant, tout s'est bien déroulé. Un seul bémol, et sans vouloir être moraliste, nous aimerions vraiment que les parents s'investissent un peu plus, ne serait-ce qu'une heure dans la journée. Nous avons tous le même but: faire plaisir à nos enfants et la fête de l'école est vraiment une journée importante pour eux. Merci beaucoup à ceux qui ont répondu présents.



Merci à Corinne pour toutes ces années au sein de l'association et à carine qui est restée moins longtemps mais qui a été aussi très active. Une mention spéciale à Sandrine , notre Présidente, qui s'est beaucoup investie ces deux dernières années. Bien qu'elle ne se représente pas à ce poste, elle fera toujours partie de l'équipe. La Présidence est donc à pourvoir, avis aux intéressés.

La vogue aura lieu les 3,4, et 5 octobre. La vente de brioches se fera ce même week-end.

L'Equipe du Sou des Ecoles









Le Tennis Club de Taluyers prend un nouveau souffle...

Après une première année de reprise assez discrète, le Tennis Club de Taluyers revient en force avec l'élection d'un nouveau bureau investi et sur-motivé.

Ont été élus à l'unanimité lors de notre assemblée générale du 14 juin 2014 : Laurent GOUTTENOIRE : Président David RUF : Vice-président Stéphane MONOD : Trésorier Julien ROLLAND : Secrétaire Général et Responsable de la communication William MARTIN : Responsable des animations & Ressources externes Pierre FACON : Responsable sportif Alain PELOURSON : Responsable relations Mairie et responsable technique

Notre nouvelle équipe a pour objectif premier, la mise en place de nombreux projets qui permettront à tous les adhérents de profiter au maximum des 3 magnifiques terrains (2 courts extérieurs et 1 semi-couvert) dont le club bénéficie.

Portail de réservation en ligne :

Grâce au portail « ADOC » (fourni par la FFT), les adhérents pourront, par exemple, réserver les courts en ligne, rechercher des partenaires de jeu, ou encore échanger entre eux et avec club.

Nouvelles installations:

Pour que les adhérents puissent « taper la balle » dans le plus grand confort, le club a également décidé d'investir dans du nouveau matériel. Bancs, bâches, panneaux de marquage de points ou encore nouvelles poubelles.

Entrainements Adultes:

Avec un seul groupe « Adultes » l'an passé, l'objectif 2014 est de développer les entrainements avec la mise en place, notamment, d'un entrainement 100% Féminin. Tous les cours sont dispensés par Jean-Marc PERRET, moniteur breveté d'Etat. Alors Mesdames, à vos raquettes!



Côté communication:

Pour accompagner la nouvelle dynamique du club, le logo du TCT a déjà fait peau neuve!

Un tout nouveau site Internet est également à votre disposition. En vous connectant sur www.tctaluyers.wix. com/tennis, vous pourrez, entre autre, réserver les courts en ligne, suivre les résultats des équipes du club dans les compétitions mais aussi être tenu informé de toutes les actualités du TCT en temps réel ! Pour parfaire cette communication active, notre page Facebook évolue et vous permet d'être toujours au plus près de votre club.

Compétition:

Avec une première équipe Hommes déjà engagée la saison dernière, nous souhaitons la mise en place, pour 2014/2015, d'une seconde équipe Hommes ainsi que d'une équipe Femmes afin de représenter le TCT dans les compétitions.

Pour plus d'informations ou pour adhérer au TCT, contactez-nous au 06 98 84 63 12, par mail à l'adresse : laurent.gouttenoire@gmail.com ou rendez-vous sur www.tctaluyers. wix.com/tennis.



sarljose@wanadoo.fr



moi : devis gratuit

Associations

Rétrotal

Le dimanche 19 octobre 2014 le Moto Club Des 5 (MCD5) organisera son 8ème rassemblement d'automobiles anciennes et d'exception (Retrotal' 8). cette manifestation qui se déroulera toute la journée de 9 heures à 19 heures se tiendra comme les années précédentes sur la place du prieuré.

Au programme de cette exposition, une ambiance guinguette, un coin restauration, une buvette et une soupe aux choux servie à partir de 9 heures et une balade en ancien à partir de 14 heures. Pour l'occasion, une plaque de rallye sera offerte pour toutes les

automobiles exposées. Le dimanche 30 novembre c'est une matinée fruits de mer qui sera proposée sur la place de la bascule et le dimanche 17 mai 2015 ce sera la 19ème concentration motos sur la place du prieuré. En nouveauté depuis mai 2014 le Moto Club Des 5 chapeauté un tout nouveau rassemblement moto mensuel de mai à octobre, tous les 1er dimanche du mois de 9 heures á 13 heures sur le parking de la société Motor Addict récemment installée sur notre commune (Zone D'Activité de La Ronze).

Michel VALÉRO













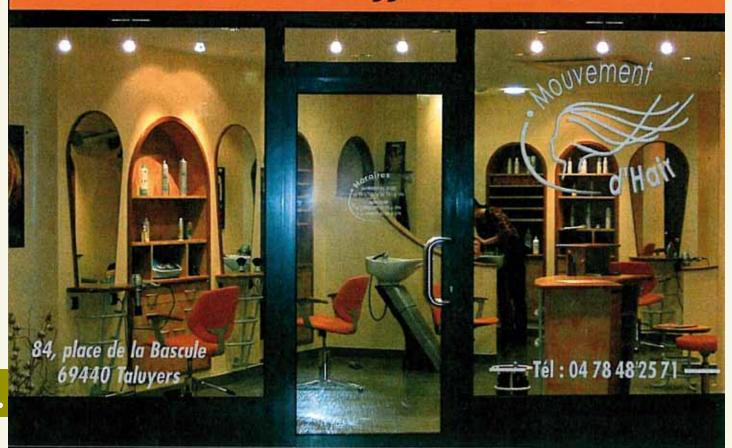




Garage FLACHY – PEUGEOT SERVICES MORNANT Réparateur Agréé

Maintenance – Carrosserie – Vente véhicules neufs www.garage-flachy.com 04 78 44 02 70

Salon de Coiffure Mixte



Associations

Tal'la forme

Spectacle du cirque:

Le 21 juin 2014, les enfants ont offert à leurs parents une démonstration du travail effectué tout au long de l'année.

Soirée Tal' la Forme :

Le 28 juin 2014, Tal' la Forme a organisé son traditionnel barbecue de fin de saison. Au menu, Danse en Ligne, Zumba enfants et la Flashmob qui a donné le coup d'envoi de la Zumba Party Coup de flash : La Bokwa



Danse en ligne

Cirque





Zumba





Au revoir Marie-Jo

Flash-mode



C'est avec une immense tristesse que nous apprenons le décès de Marie-Jo Paolini (ci- joint avec Jérémy notre animateur).

> Marie-Jo était une de nos plus anciennes adhérentes. Elle était

parmi nous depuis les débuts de l'association. Nombreux sont ceux qui, parmi vous, l'avez connue. C'est pour cela que nous vous associons à notre peine car quand on avait croisé Marie-Jo une fois, on ne pouvait pas oublier son sourire, sa joie et sa bonne humeur permanente.

Toutes nos condoléances à sa famille.

Le bureau de Tal'la Forme

Un jour, ce journal municipal sera peut-être recyclé en carte postale!

Oui, le papier a la capacité à être recyclé 5 à 7 fois. Quelle chance!

Déposez vos journaux, magazines, annuaires, catalogues, prospectus, cahiers, livres, enveloppes, feuilles de papier dans le silo bleu près de chez vous.

Ils seront collectés, puis triés en centre de tri à Rillieux-la-Pape puis chargés dans des camions.

Direction le papetier. Dans une grande usine, les papiers seront mélangés avec de l'eau et broyés dans un pulpeur (une sorte de mixeur). Des machines enlèveront l'encre et les matières indésirables (agrafes...). La pâte à papier sera ensuite déposée en couche fine sur des tamis de 8 mètres de large et long de quelques centaines de mètres. Les rouleaux seront égouttés, séchés pour former de longues feuilles de papier. Enroulées sur des bobines de papier, elles seront découpées en fonction de la demande pour

Ce journal municipal
sera peutêtre recyclé
en carte postale!

Tous les papiers se trient et se recyclent.

FAIRCRES,
POPIECALS

CONSIQUES,
CO

réimpression.

Alors pensez y, aidons ce bulletin municipal après l'avoir lu à devenir une belle carte postale voyageuse!

Office de tourisme

Visite d'une production AB : la ferme des Violettes

Les samedis 4, 11 octobre, le mercredi 29 octobre et le samedi 8 novembre

A SAINT MAURICE SUR DARGOIRE
Accompagnés de Christine Reynaud,
visitez l'exploitation de safran
biologique. Pendant 1h30, plongez dans
l'univers de ce produit hors du commun
à travers une vidéo, dégustation et
cueillette en période de production.
GRATUIT

Le lieu exact du rendez-vous vous sera communiqué lors de votre réservation Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais au 04 78 19 91 65 ou par mail à accueil@otbalconslyonnais.fr

Balade contée avec les ânes Dimanche 12 octobre 2014 à 14h, dimanche 9 novembre 2014 à 14h.

A SAINT LAURENT D'AGNY

Petits et grands, venez prendre un bain de campagne, en famille et en compagnie de nobles animaux, tout en écoutant des histoires fabuleuses. Les enfants de moins de 40kg auront la possibilitée de monter sur le dos des ânes

Tarif: 15€ par adulte

Le lieu exact du rendez-vous vous sera communiqué lors de votre réservation Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais au 04 78 19 91 65 ou par mail à accueil@otbalconslyonnais.fr

Balade vigneronne Samedi 18 octobre à 14h30

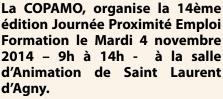
A TALUYERS

Un vigneron talusien guidera vos pas et vous fera découvrir la vigne après les vendanges. Dégustation au caveau en fin de balade pour apprécier les saveurs des vins du domaine.

GRATUIT

Le lieu exact du rendez-vous vous sera communiqué lors de votre réservation Renseignements et inscriptions auprès de l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais au 04 78 19 91 65 ou par mail à accueil@otbalconslyonnais.fr

Forum pour l'emploi



Ce rendez-vous annuel s'adresse à tous, quel que soit votre âge, votre niveau de formation ou votre situation professionnelle (salariés, demandeurs d'emploi...). C'est l'occasion de découvrir des métiers, de rencontrer et d'échanger avec les recruteurs, les organismes de formations, le service public de l'emploi et les partenaires économiques.

Côté employeurs : vous recherchez un collaborateur, un salarié ? C'est une réelle opportunité pour récolter des CV et rencontrer des candidats en direct.

Au programme:

Conférence/Table ronde sur « l'emploi et le handicap » : 13h à 14h ouvert à tous Atelier : Valorisation de son image professionnelle : 9h à 12h Offres d'emploi multi-secteurs à l'affichage Job dating

Infos pratiques:

Le mardi 4 novembre 2014 de 9h à 14h

Aornantais

Entrée libre

A la salle d'animation de Saint Laurent d'Agny Pensez à vous munir de plusieurs

Contact utile:

CV!

Pour vous inscrire aux ateliers et pour plus d'info:
Service Economie EmploiFormation de la COPAMO
04 78 44 05 92 emploi@ccpaysmornantais.fr

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS MORNANTAIS

COPAMO

Route de St-Laurent d'Agny 69440 MORNANT - 04.78.44.14.39.

a copamoacc-paysmornantais.fr www.copamo.fr

OFFICE DE TOURISME LES BALCONS DU LYONNAIS

Route de St-Laurent d'Agny 69440 MORNANT

- 04 78 19 91 65

@ accueil@otbalconsdulyonnais.fr www.otbalconslyonnais.fr

ESPACE CULTUREL JEAN CARMET

Boulevard du Pilat 69440 MORNANT

- 04.78.44.05.17.

@ culturel@cc-paysmornantais.fr

ESPACE EMPLOIS

- 04.78.44.05.92

a emploiacc-paysmornantais.fr

BUREAU INFORMATIONS JEUNESSE

- 04.78.44.98.56

a bijacc-paysmornantais.fr

MORNANT UTILES

PISCINE INTERCOMMUNALE

- 04.78.44.10.73

PERCEPTION

- 04.78.44.01.20.

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

39 avenue de Verdun 69440 MORNANT

- 04.78.44.98.00.

CONCILIATEUR

Permanences Mairie de MORNANT 1er Jeudis du mois de 9h00 à 12h00 3ème Jeudis du mois de 14h00 à 17h30

ASSISTANTE SOCIALE

Maison du Département 7 avenue du Souvenir 69440 MORNANT - 04.78.19.93.20.

ITILES

NOS ELUS

Député : Georges FENECH

- 04.78.81.08.98.

Conseiller Général : Paul DELORME Permanence mairie de Mornant

Sans RDV 9h00 à 11h00 - 1er vendredi du mois

VEOLIA

25 allée des Châtaigniers 69700 MONTAGNY - 0810 000 777

SDEI ASSAINISSEMENT COLLECTIF

244 avenue Général de Gaulle 69530 BRIGNAIS - 0810.514.514

URGENCES - 0810.814.814.

ERDF-GRDF

Abonnements - 0810.875.306. Dépannage Electrique- 0810.761.773. Dépannage Gaz - 0810.686.003.

POINT PREFECTURE

6 rue Jacques Prévert 69700 GIVORS - 04.72.49.05.19.

HOTEL DES IMPOTS

1 rue Jacques Prévert 69700 GIVORS - 04.72.49.52.60.

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

Permanence mairie Brignais Lundi 13h30 à 16h30

- 04.78.05.15.11.

POLE EMPLOI

11 rue Baudin 69600 OULLINS

- 39.49.

PRATIQUES

Aides aux femmes victimes de violences

VIFF (Villeurbanne Informations Femmes Familles): 156 crs Tolstoï 69100 VILLEURBANNE

Tel: 04 78 85 76 47

FIL (Femmes Informations Liaisons): 8 av Henry Barbusse 69190 SAINT FONS Tel : 04 72 89 07 07 ou 04 78 67 18 77

N'hésitez plus.....

Réduire les déchets c'est possible!

La réduction des déchets à la source est devenue la priorité en matière de gestion du contenu des poubelles. L'objectif est d'éviter l'abandon et la prise en charge de ces déchets pour des raisons économiques et environnementales. Voici 10 actions simples que l'on peut adopter en fonction de sa façon de vivre :

- **1. Des emballages, non merci :** Barbara ne sélectionne que des produits rechargeables, en vrac ou à la coupe. Elle évite si possible les minis portions souvent suremballées et fait ses courses avec un sac réutilisable.
- **2.** La nourriture ça ne se gâche pas : Julien fait une liste de courses, n'achète jamais plus que ce qu'il ne faut et organise son réfrigérateur. Il accommode les restes comme un grand chef.
- **3. Les déchets organiques, et hop dans le composteur :** Céline jette ses épluchures de fruits et légumes, ses coquilles d'œufs broyées et ses déchets verts dans son composteur. Le compost n'a plus de secret pour elle et son jardin lui dit merci. Le SITOM installe aussi, sous convention, des composteurs en pied d'immeuble afin que les résidents puissent composter.
- **4. Des poules, un composteur à pattes :** Emile est le plus heureux depuis que le SITOM lui a mis à disposition deux poules. Il les nourrit avec les restes de repas, les épluchures de légumes et un peu de grain. En retour toute la famille mange de bonnes omelettes!
- **5. L'eau du robinet, bien sûr :** Elisa ne boit que l'eau du robinet car cela ne génère aucun déchet, en plus, cela coûte cent fois moins cher que l'eau en bouteille! Elle sait en plus que l'eau du robinet est la denrée alimentaire la plus contrôlée.
- **6. Réparer, réutiliser, donner :** Georges ne jette rien. Il répare, rénove, repeint et trouve toujours une solution pour donner une deuxième vie aux objets. Lorsqu'il a du surplus, il donne à des associations pour des gens dans le besoin.
- **7. La vaisselle oui, mais réutilisable :** Marie-Catherine n'utilise jamais de vaisselle jetable. Pour une cérémonie, au travail ou lors d'un pique-nique elle ne se sert que de vaisselle réutilisable.
- **8. Les produits polluants, le moins possible :** Matthias utilise très peu de produits nocifs et surtout il ne jette pas les piles, les résidus de peinture, les restes de produits phytosanitaires dans les ordures ménagères, dans l'évier ou dans la nature. Il sait qu'ils sont très polluants et engendrent des risques pour la santé et pour l'environnement.
- **9. Des couches lavables, c'est possible :** Julie et Lucien n'utilisent plus que des couches lavables pour leur petit Roméo. Ils s'y sont mis pendant les vacances et trouvent

ces couches modernes, simples d'utilisation et facilement lavables (seule une petite partie est jetable). Non, c'est pas les langes d'autrefois!

10. Au travail ou à l'école, moins de déchets : la famille Martin n'utilise que des fournitures et des produits rechargeables (stylos, piles...). Ils impriment les documents uniquement quand cela est nécessaire, en recto-verso et en noir et blanc si possible. Ils prennent leur café dans un gobelet réutilisable et emmènent leur déjeuner ou leur goûter dans une boite hermétique.

En effectuant tous ces gestes, en triant les emballages, la poubelle destinée aux ordures ménagères fond comme neige au soleil.

Si vous voulez en savoir plus, vous pouvez consulter la rubrique « réduire ses déchets » et télécharger le « guide de réduction des déchets » sur le site internet du SITOM : www. sitom-sud-rhone.com

Charles JULLIAN Délégué SMAGGA



Le SITOM vous informe : Tél : O4.72.31.90.88 – contact@sitom-sudrhone.com www.sitom-sud-rhone.com

Pour les amateurs d'histoire locale

Trois importantes publications viennent ponctuer notre rentrée culturelle :

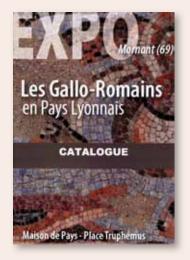
Tout d'abord, la parution d'un ouvrage original va nous plonger au cœur de la vie collective, pendant l'occupation. Il relate les activités de groupes de jeunes juifs réfugiés dans la fermeécole des Eclaireurs Israélites de France à Taluyers. Il a été écrit à partir des témoignages issus du journal de Jacques Samuel. En effet, il a transcrit dans un cahier tous les évènements qu'il a vécus de 1939 à 1944. Ce livre est disponible sur le site: http://www.fondationshoah.org/FMS/spip.php?article2200

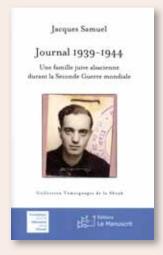
Si vous souhaitez tout savoir sur l'histoire des Chemins de Fer entre Rhône et Loire, le numéro 177 (juin 2014) de L'ARAIRE raconte l'évolution de cette activité pendant plus d'un siècle sur notre région. Peu connues du grand public, ces innovations locales ont rayonné sur toute la France, entraînant des changements profonds à la fois sur nos paysages et sur la manière de voyager. Ce livre peut contribuer à mieux faire comprendre l'intrication des grandes familles lyonnaises ayant contribué à l'essor de l'activité économique du pays. De nombreuses illustrations, dont certaines très originales, agrémentent et enrichissent le texte.

Enfin suite au succès et au nombre important de visiteurs de l'exposition « Les Gallo-Romains en Pays Lyonnais », à la Maison de Pays de Mornant, les organisateurs ont réalisé un document racontant l'histoire de cette période au travers de deux enfants. Salomé et Camille interpellent leur grandpère historien. Remontant le temps jusqu'au deuxième siècle avant J.-C., date approximative de l'implantation de la ferme Gauloise à Saint Laurent d'Agny, ce dialogue nous conduit jusqu'au début des fouilles de Goiffieux. Reprenant l'ensemble des vingt panneaux de l'exposition, ce livret agrémenté de

nombreuses photos couleur, vous permettra de découvrir ou de revivre cette magnifique exposition, témoignage de notre passé local. Ce document vous est proposé au prix de $5 \in II$ est disponible à la Maison de Pays, à l'Office de Tourisme des Balcons du Lyonnais et auprès des associations partenaires telles que P.P.M. (Patrimoine en Pays Mornantais).

Gérard CHOLLET Correspondant du Patrimoine du Rhône.







1914 - Le dessous des cartes postales

La lecture de la correspondance que nous livrent les cartes postales envoyées par les poilus à leur famille pendant la première guerre mondiale nous fait pénétrer dans l'intimité des souffrances physiques et morales ressenties par nos ancêtres soldats. Tout d'abord, les textes semblent a priori d'une banalité surprenante mais, en lisant entre les lignes, nous découvrons à la fois un

Remercions ici les personnes qui nous ont gentiment prêté des lettres, cartes postales ou ont témoigné sur cette époque (voir photos jointes).

Le centenaire du début du drame de la Grande Guerre est l'occasion de nous remémorer une tranche de notre histoire locale qui, outre la souffrance et le massacre de nombreuses vies humaines, a contribué au profond bouleversement

en septembre 1870 à Lyon. Puis ce fut la fameuse maladie des vignobles : le Phylloxéra Vastatrix a été signalé pour la première fois dans le Rhône au printemps 1873. Au paroxysme de l'invasion, 62 % des vignes du Rhône ont été phylloxérées. Vers 1900, on pouvait considérer que la crise était terminée. Taluyers a été fortement touché mais la Maison Serve, qui possédait de grandes et belles caves, avec un important stock de vin, a permis à sa propriétaire d'engranger de nombreux bénéfices. Femme de grand cœur, bienfaitrice et sans descendance, elle a fait don d'une partie de sa fortune aux Hospices Civils de Lyon. Parallèlement elle a financé l'implantation du nouveau bâtiment de la mairie qui devait être située à côté de la Place de la Bascule. La construction était bien avancée lorsque le décès prématuré de cette demoiselle Serve eut pour conséquence de remettre en cause ce projet. De plus, de nouvelles directives imposaient aux communes la prise en charge de classes pour les écoles de filles et de garçons. Aussi, l'ensemble entièrement repensé, a permit d'ériger en 1907 la mairie actuelle, en sortie du village, sur le chemin menant à Saint Laurent d'Agny (voir le Taluyers Info n°67

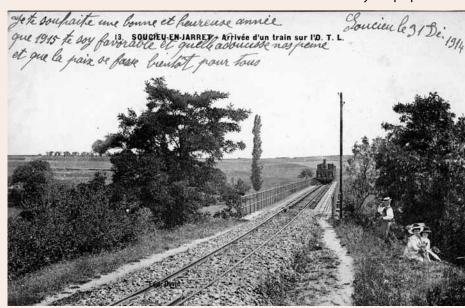
Le second bouleversement sur notre village précédant la guerre de 14 a été le désenclavement progressif du secteur géographique, avec les travaux sur l'ancienne voie royale qui passe au «

de mai 2008).



attachement profond au pays et un déracinement mêlé d'angoisse. Les premières phrases se veulent souvent rassurantes: « Je suis toujours en bonne santé ... ». Ce « toujours » traduit bien la crainte du combattant envers l'avenir alors que, surtout s'il est sur le front ou terré dans les tranchées, il côtoie tous les jours la mort en étant le témoin de la perte d'un proche camarade de combat. Il décrit sa position, ses déplacements ou son transport d'une caserne à la ligne de front. Puis il exprime sa fatique, le froid ou la chaleur. En attente d'un colis de sa famille, il remercie pour le dernier envoi. Le besoin d'argent de poche se fait souvent sentir, exprimant quelquefois la gêne de quémander à ses proches. La haine du « boche » est quelquefois traduite en des termes un peu vifs. Enfin, il demande des nouvelles de la famille, de la ferme, du pays, toutes ces informations contribuent à réchauffer le cœur de ces hommes qui, pour certains, n'ont jamais quitté le territoire environnant leur village natal.

de notre société rurale. Une véritable révolution dans le mode de vie s'est amorcée dans nos campagnes à cette époque dont on a seulement mesuré les impacts quelques décennies plus tard. Ce « grand dérangement » avait déjà commencé quelques années auparavant avec le soulèvement de la Commune



Grand Batard ». En complément de la gare ferroviaire «Taluyers-Saint Laurent d'Agny » allant de Lyon à Mornant, où s'arrêtait le fameux petit train baptisé « La Tacot », elle permettait un important trafic de charbon venant de la vallée du Gier. Elle facilitait aussi le transport des matériaux issus des carrières de Montarcie et de Chassagny et l'écoulement des produits locaux, en particulier le vin et les œufs des « coquetiers », ainsi que les étoffes de velours issues des métiers à tisser implantés dans les fermes de l'ouest lyonnais. Enfin, le 23 octobre 1910, en présence du Préfet, du Député, de nombreux conseillers généraux, Maires et personnalités, des pompiers de Taluyers, Chassagny et Orliénas, de la fanfare de Taluyers et Orliénas ainsi que 200 convives, le Maire de Taluyers de l'époque inaugurait le terminus de la nouvelle ligne de tramway des Sept-Chemins-Brignais permettant l'accès rapide à Lyon. Celle-ci allait enfin remplacer une partie des diligences et voitures hippomobiles. Dans son discours, M. le Maire Jean-Marie Chollet indiquait « avec quel plaisir, les habitants de Taluyers, Orliénas, Chassagny et Montagny ne voient-ils pas leur village se rapprocher de la grande ville... Un contact plus fréquent sera

fut la loi de séparation de l'église et de l'état qui avait conduit à l'inventaire des biens de la « Fabrique » paroissiale de Taluyers le 5 juillet 1906. L'atmosphère de l'époque était teintée de fortes scissions politiques, comme dans tout le pays d'ailleurs, entre en particulier les conservateurs et les républicains. La pratique religieuse était très forte, le curé Jean Poncet faisait le plein à l'église chaque dimanche matin ainsi qu'aux vêpres l'après-midi. Même le Maire, qui était plutôt de tendance radical-socialiste, assistait néanmoins aux cérémonies. Le paysage sonore était ponctué par les cloches de l'église qui non seulement marquaient les heures mais rappelaient les matines, l'angélus, la messe, les vêpres, les mariages, baptêmes, enterrements, glas et enfin le tocsin. Les saisons étaient, elles aussi, tracées par le rythme des processions traversant le village de station en station, accompagnées par le déploiement de nombreux chants, de l'envol de pétales de roses embaumant l'atmosphère de toutes leurs senteurs.

Le dernier élément marquant cette période fut la disparition progressive du patois local (franco-provençal) avec le brassage des populations lié aux nouveaux moyens de communication



1914, la fameuse course du circuit du Grand Prix automobile de l'Automobile Club de France (A.C.F.) passa par les Esses et le Batard à Taluyers. De plus, cette compétition a été gagnée par trois Allemands sur véhicule Mercedes équipé de pneus de marque allemande Continental. De même, plusieurs carrières de granit en exploitation sur la commune employaient des ouvriers allemands.

Puis, tout s'est précipité, le 31 juillet Jean Jaurès a été assassiné et le lendemain à 16 heures le gouvernement décrète la mobilisation générale pour le 2 août. Les événements s'enchaînent. Le 3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. Le départ des premiers mobilisés laisse les futures veuves seules avec leurs enfants face à l'exploitation agricole. Dès cette étape, nous retrouvons nos cartes postales qui nous font revivre au jour le jour toutes ces souffrances.

Malgré la distance séparant les tranchées du pays lyonnais, de nombreuses traces vont imprimer leurs marques sur notre village. Outre le fait que plus d'une trentaine de morts ont été dénombrés pour Taluyers, il y a eu aussi le retour des soldats encore vivants et des blessés. Certains, touchés par les gaz, vont encore souffrir longtemps dans leur chair, d'autant plus que plusieurs familles avaient déjà été affectées par l'invasion prussienne de 1870.

Les conséquences de ce conflit vont se faire sentir pour plus d'un demisiècle sur Taluyers avec la création le 7 décembre 1915 de l'orphelinat « Pie X » dans le couvent des Sœurs Saint-Charles (ancien château de seigneur Berthaud). À la demande de Mgr Sevin, Archevêque



établi entre la ville et nos campagnes, au point de vue commercial et industriel ... Les acquéreurs viendraient encore plus nombreux chercher ces bons petits vins qu'une nature généreuse nous donne chaque automne ... ».

Le troisième événement qui va aussi marquer les consciences à cette période mais surtout avec la lutte très efficace que menait le maître d'école pour stigmatiser cette langue « des autrefois ».

À la veille de la catastrophe c'est encore généralement une impression d'insouciance et d'incrédulité qui planait au dessus de la menace. Par exemple, quelques jours avant la guerre, le 4 juillet

de Lyon, les Petites Sœurs de Jésus, Franciscaines de Saint-Sorlin, installées dans le bâtiment qui deviendra plus tard la maison de retraite « La Christinière », ont prit possession de cette propriété qui était en vente. C'est le Père Daviet, aumônier à Saint-Sorlin, qui a donné ce nom de « Pie X » à cet établissement en hommage à Giuseppe Sarto, Souverain Pontife de 1903 à 1914, surnommé à l'époque « le Pape des enfants ». De plus, la fin de sa vie avait été très affectée par le début de l'horrible guerre déclarée en Europe et il avait milité en vain pour la paix. Les Sœurs s'attachèrent à élever et éduquer une quarantaine de garçons orphelins de guerre d'abord de 1914-18 puis de 1939-45, que l'on appelait les « Pidiziens ».

C'est vers 1925 que fut érigé le monument aux morts au sud de l'église afin de pérenniser la mémoire de nos combattants, chaque année pour le 11 novembre.

Après la guerre, tout a rapidement changé. Taluyers a vécu une des plus grande mutations de son histoire qui va se prolonger tout le vingtième siècle avec en particulier:

- l'abandon total du patois et la généralisation de l'école et de l'éducation,
- la disparition totale des veloutiers et de leurs activités, dont nous avons complètement oublié l'importance avant 1914,
- NOS MORTS

- la fin progressive de l'exploitation paysanne polyvalente au profit de la spécialisation (en particulier dans la viticulture),
- le début de la mécanisation dans l'agriculture avec la disparition progressive des bœufs, des chèvres, du chanvre,
- les échos lointains dans les années 1930 de la montée du nazisme et de l'hitlérisme avec les futures incidences pendant la deuxième guerre mondiale dans notre village (fonctionnement encore plus d'actualité de l'orphelinat Pie X, action des résistants locaux, ferme école permettant de cacher de jeunes juifs ...),
- l'abandon progressif des moyens de transports ferrés (train, tram) au profit des cars et de l'arrivée de l'automobile,
- la régression de la pratique religieuse avec en particulier l'abandon de la pratique des processions vers 1960,
- -la disparition de certaines manifestations folkloriques telles que le charivari puis de la célébration du mois de mai,
- la généralisation de l'électrification du village vers 1922, la lampe électrique remplace la lampe à pétrole (d'ailleurs on exprimait l'unité de puissance en «

bougie » et non pas en watt),

- l'arrivée des premières T.S.F. et postes à galène avant la seconde guerre mondiale, la disparition de certaines activités telles que le ferrage des bœufs, la fabrique locale de tonneaux, de vannerie, la cordonnerie, du passage régulier du « pati » ou marchand de pattes (chiffonnier, souvent issus du Puy-de-Dôme, qui achetait nos peaux de lapin),
- enfin, aller faire « la buye » au lavoir du Chauchay fut remplacé par la lessive à la maison avec l'aménagement du réseau d'eau du Rhône dans les foyers vers 1950. Mais ce n'est que bien plus tard, vers les années 1980, que l'urbanisation et la croissance de la population allaient à leur tour métamorphoser le village.

Heureusement, de nos jours, nos voisin allemands sont devenus nos amis, en témoignent les nombreuses manifestations dans le cadre du jumelage de Mornant avec la ville de Pliezhausen.

Gérard CHOLLET (Patrimoine du Rhône)



Animations 2014

OCTOBRE				
3	Vogue	SOU des ECOLES	Parking du Prieuré	20h30
4	Vogue	SOU des ECOLES	Parking du Prieuré	journée
5	Vogue	SOU des ECOLES	Parking du Prieuré	journée
5	Saucisson à la grappe	COMITE des FETES	Place de la Bascule	
18	Balade vigneronne	OFFICE DU TOURISME	Parking du Prieuré	14h30
19	Retrotal 8 Voitures anciennes	MCD5	Parking du Prieuré	8h à 18h
24-25-26	Théâtre " Le loup dans la Bergerie "	Arts scéniques et vieilles bretelles	Salle d'animation	15h30 ou 21h
NOVEMBRE				
11	Cérémonie Monument aux Morts	Municipalité	Départ défilé devant Mairie	11h
11 15		Municipalité USTLMO	Départ défilé devant Mairie Salle d'animation	11h 17h à 24h
	Morts			
15	Morts Loto Assemblée générale Amicale	USTLMO	Salle d'animation Amicale ou Salle	17h à 24h
15 23	Morts Loto Assemblée générale Amicale Boules	USTLMO AMICALE BOULES	Salle d'animation Amicale ou Salle "Les Barbelous"	17h à 24h Journée



Associations 2014

					- • • •		
A DEUX PRES DE CHEZ VOUS	Laurie	WASSON	Présidente	91 chemin des Eglantiers	69440	TALUYERS	09.80.87.86.61
ALEGRIA CHORALE	Chantal	PIGNERET-ZOTOFF	Présidente	27 chemin des Cornets	69700	GIVORS	06.45.69.61.9
AMICALE SAPEURS POMPIERS	Eric	ROMANO	Responsable	199 chemin de la Champine	69440	TALUYERS	04.78.48.52.4
AMICALE BOULES	Robert	MAS	Président	Rue du Prieuré	69440	TALUYERS	04.78.48.22.4
ASPCMT (anciens sapeurs pompiers)	Bernard	BERGERON	Président	Route des Fontaines	69440	TALUYERS	04.78.48.20.5
ASSOCIATION MUSICALE	Christiane	ROUAND	Présidente	350 Rue de la Mairie	69440	TALUYERS	04.26.00.68.0
ASSOCIATION PAROISSIALE	Jean-Jacques	PREBET	Président	85 montée de l'Eglise	69440	TALUYERS	
BIBLIOTHEQUE Municipale	Brigitte	LOUSTE	Présidente	14 Place de la bascule	69440	TALUYERS	04.78.48.20.85
BIEN VIVRE A TALUYERS	Eugène	BRESSON	Président	Route de Berthoud	69440	TALUYERS	04.78.48.70.5
CLUB DE L'AMITIE	Madeleine	JULLIAN	Présidente	Prapin	69440	TALUYERS	04.78.48.70.52
CLUB DES COTEAUX	Nicole	CROZIER	Présidente	Route de Grand Bois	69440	TALUYERS	04.78.48.20.46
CHRYSALIDE DES ARTS	Géraldine	ALLEMAND	Présidente	Allée des Jardins	69440	TALUYERS	06.12.02.12.6
COMITE DES FETES	Raphaël	CHOLLET	Président	270 Rue Saint Marc	69440	TALUYERS	04.78.48.78.1
ECOLE DE JUDO	Philippe	PFLIEGER	Président	774 Montée de Sourzy	69940	MONTAGNY	04.78.73.93.5
ESCRIME JAPONAISE YATAGARASU	Yoann	VARENNE	Président	25 rue des Rivoirelles	69440	TALUYERS	06.95.08.07.0
GENERATION RALLYE	Chrystel	PONS	Présidente	1165 Chemin de Sagris	69440	TALUYERS	06.85.60.82.7
HARMONIE Taluyers-Orliénas	Christine	ANDRE	Présidente	120 chemin de la Bonnette "Jaloussieu"	69530	ORLIENAS	04.78.05.50.6
IDEALE DS Rhône Alpes	Jérôme	JAMES	Responsable	Chemin de Sagris	69440	TALUYERS	06.17.25.77.7
JEUX'PLANCHES	Bernard	DESMEURES	Président	253 Chemin du Moncey	69440	St LAURENT d'AGNY	04.78.48.25.0
L'ATELIER PASSION	Yvette	SCHMITT	Responsable	49 Route du Bâtard	69440	TALUYERS	04.78.48.24.4
ARTS SCENIQUES ET VIELLES BRETELLES	Bruno	SICARD	Président	133 E Rue de la Grange	69440	TALUYERS	04.78.48.20.6
LES VIGNERONS	Alain	PRAT	Président	Les Barrotières	69700	ST ANDEOL	04.78.81.29.9
LOISIRS TEMPS JEUNES Périscolaire	Séverine	SICHE-CHOL	Présidente	404 Ch de la Rosette	69440	TALUYERS	06.15.19.22.6
MOTO CLUB DES CINQ	Dominique	LAUGIER	Président	99 rue du Prieuré	69440	TALUYERS	06.15.69.93.3
PARENT D'ELEVES (F.C.P.E.)	Cécile	ROUCART	Présidente		69440	TALUYERS	04 78 48 73 3
PATRIMOINE DU RHONE	Pierrette	BERGER-PERRIN	Correspondante	175 rue de la Guette	69440	TALUYERS	04.78.48.74.4
PATRIMOINE DU RHONE	Gérard	CHOLLET	Correspondant	76 rue de la Bezace	69440	TALUYERS	04.78.48.27.3
PRIEURITES TALUSIENNES	Hélène	Le LAY	Présidente	Rue de la Chabaudière	69440	TALUYERS	04.78.48.73.4
S.C.L. Sauvegarde des Coteaux du Lyonnais	Jean-Marc	DUSSARDIER	Président	Rue du Prieuré	69440	TALUYERS	04.78.19.34.1
SAUT A L'EAU	Daniel	DAUDÉ	Président	Maison des associations Rue Boiron	69440	MORNANT	06.08.49.42.47

SIXTINE OBJECTIF GALIPETTE	Christian	VAN DEN BROECK	Président	Chemin de la Blancharde	69440	TALUYERS	06.85.94.93.69
SOCIETE de CHASSE	Marc	GOURDON	Président	Rue de la Bezace	69440	TALUYERS	04.78.48.77.95
SOU des ECOLES	Sandrine	CALIPPE	Présidente	210 rue de la cordonnerie	69440	TALUYERS	04.78.44.29.10
OFFICE DE TOURISME	Lucette	VERPILLIEUX	Représentante	Place de la Bascule	69440	TALUYERS	
OFFICE DE TOURISME	Marie-Claude	MARET	Représentante	40 route du Batard	69440	TALUYERS	04.78.48.26.56
OFFICE DE TOURISME	Jean-Paul	CHEVAL	Représentant	70, Rue du Pensionnat	69440	TALUYERS	04.78.4874.53
TAL'LA FORME	Carole	COACHE	Présidente	182 Rue de la Charrière	69440	TALUYERS	06.60.27.55.76
TALUS'ARTS	Sheila	GAILLARD	Présidente	230 rte de St Laurent d'Agny	69440	TALUYERS	06.13.68.36.64
TALUSATIS	Aline	FILLIOL		210E Rue des Blanchardes	69440	TALUYERS	04.78.48.21.45.
TALUSATIS	Juliette	DUBROUILLET	Présidente	6 Rue Diot	69530	BRIGNAIS	06.98.87.60.14
TENNIS CLUB	Laurent	GOUTTENOIRE	Président	Rue des Blanchardes	69440	TALUYERS	06.98.84.63.12.
U.S.T.L.M.O	Alain	JABOUYNA	Président	449 A rue du Clair	69530	ST LAURENT	06 36 46 00 28
UNIVERSITE VILLAGEOISE	Patrice	BRUYERE	Président	220 rue de la Grange	69440	TALUYERS	04.78.48.22.27
Voiture Club de Rhône Alpes	Jérôme	JAMES	Responsable	Chemin de Sagris	69440	TALUYERS	06.17.25.77.77
Syndicat agricole (C.U.M.A.)	Michel	CROZIER	Responsable	625 Route de grand bois	69440	TALUYERS	04.78.48.29.42





Infos pratiques

Mairie

160, rue de la Mairie Tél. 04 78 48 73 17 Fax. 04 78 48 24 12

Mail: mairie@taluyers.com

Horaires d'ouverture

Lundi Mardi 9h-12h et 16h-18h Mercredi 9h-12h Jeudi 9h-12h et 16h-18h Vendredi 9h-12h et 14h-17h Samedi 9h-12h

Permanences

Le Maire et ses Adjoints reçoivent sur rendez-vous.

Navette

Une navette le vendredi une fois par quinzaine pour Mornant. Service Gratuit. Départ 9h30, Retour 11h30 devant la Mairie.

Vendredi 3 - 17 et 31 OCTOBRE 2014 Vendredi 14 et 28 NOVEMBRE 2014 Vendredi 12 et 26 DECEMBRE 2014

Santé

Docteurs

BRUYAS BERTHOLON 04 78 48 20 04 04 78 48 20 04 OLIVIER 04 78 44 03 03 Médecin de garde <u>Kinésithérapeute</u> Kevin ESTRUCH 09 81 96 33 42

Infirmiers

Éric PATENAY 06 83 85 59 80 Nathalie FORISSIER 06 48 64 68 33

Adeline DURAND

Christelle CHOITEL-GRATALOUP 04 78 57 92 09

Sage-femme

Catherine MITTON 06 16 86 31 81

Osteopathe

Jérôme REURE 06 79 29 56 99

Ecoles

Route de Berthoud

Ecole MATERNELLE 04.78.48.26.95

Mme LAROCHE

Ecole ELEMENTAIRE 04.78.48.75.47

Mme LOPEZ

RESTAURANT SCOLAIRE et GARDERIE PERISCOLAIRE

Maryline GOUTAGNY 07 76 87 78 26

Agence postale

Place de la Bascule 04.78.48.12.45

Lundi	Mardi	Mercredi
15h à 18h	15h à 18h	15h à 18h
Jeudi	Vendredi	Samedi
15h à 18h	15h à 18h	9h à 12h

Bibliothèque

Tél: 04.78.48.74.85

http://bibliothequetaluyers.free.fr le 1er mardi de chaque mois ouverture en nocturne de 20h à 22h

Mardi	Mercredi	Vendredi	Samedi
15h45	15h00	15h45	10h
à 18h	à 17h	à 18h	à 12h

Urgences

Pompiers 18 **SAMU** 15

Centre anti poison 0472116911

Gendarmerie de Mornant

04 78 44 00 64 ou 17

Allo Enfance Maltraitée

(numéro appel gratuit 24/24 h) 119 3919

Allo Violences Conjugales

Urgence gaz 0810 224 000

Marché

Place de la Bascule : Mercredi matin et vendredi matin

Culte

Messe tous les 1er et 3ème dimanches du mois

Du nouveau à la boulangerie de Taluyers



Jennifer et Jimmy sont les nouveaux boulangers de notre village depuis le 19 août 2014.

C'est la vie de notre village tout comme l'Épicerie de Roselyne et le bar de Sonia et Nicolas.

Originaires de Taluyers, à Montarcis, Jennifer et Jimmy Costantino sont bien décidés à nous vendre leur pain. Monsieur Berthet, installé depuis 4 ans, leur a vendu sa boulangerie.

Jennifier a quitté son magasin de chaussures et Jimmy la boulangerie de St Laurent de Mure. Il connaît bien les locaux de Taluyers puisqu'il y a fait son apprentissage. Vous avez forcément déjà mangé du pain pétri par Jimmy!

Au mois d'août, ils ont commencé, en famille, à nettoyer et à refaire une beauté à la boulangerie. Du gris et du fuchsia, une boulangerie toute neuve, aux couleurs actuelles. Relooking complet!

Que ce soit pour votre quotidien ou pour vos fêtes, Que vous ayez besoin de pains (baguettes, flûtes et tous pains spéciaux),

Que vous ayez besoin de pâtisseries (gâteaux de soirée, d'anniversaire),

A 25 et 28 ans, ils sont entreprenants et courageux. Ils ont besoin de votre soutien.

Sylvie Roman Clavelloux

Horaires d'ouverture

Du mardi au samedi : 6h30 – 13h

et de 16h - 19h

Dimanche: 6h30 - 13 h

Fermé les lundis







